49e ANNÉE. — N° 17.233

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9» 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c

LUNDI 8 SEPTEMBRE 1919
Nativité de N.-D.
SOLEIL: lever 6h33; coucher 7h47
LUNE: Pleine, le 10; D. Q. le 16

La Syrie, l'Angleterre et la France

La *Petite Gironde* a publié le communiqué officiel déclarant qu'il est complètement inexact que l'arrestation de l'émir Saïd, descendant d'Abd-el-Kader, ait été opérée par les autorités britanniques en Syrie, d'accord avec le haut commissaire français à Beyrouth, M. Picot. Certes, les personnes tant soit peu au courant des affaires du Levant n'avaient nullement besoin de ce démenti pour n'ajouter aucune créance à une information qui mettait en si étrange posture le représentant de la France. L'émir Saïd est un grand ami de notre pays. Ces sentiments d'affection, il les a puisés dans l'héritage moral de son grand aïeul. S'ils lui inspirent l'active propagande à laquelle il se livre en faveur de la France, il ne fait qu'user strictement de son droit.

Voilà précisément le droit que lui refusent les autorités militaires britanniques. Et voilà pourquoi elles lui ont mis la main au collet, comme elles auraient fait d'un vulgaire malfaiteur. Mais on ne voit pas du tout le haut-commissaire français leur prêtant bénévolement son concours dans cette œuvre de police. N'empêche que les esprits éclairés en France ont pleinement approuvé le démenti opposé par le gouvernement à l'inexacte information transmise de Beyrouth. Comment! des accords solennellement conclus entre Paris et Londres ont reconnu l'influence de la France en Syrie, et il suffirait du mauvais vouloir d'agents irresponsables de la Grande-Bretagne pour les mettre en échec!

Nous avons d'autant plus le droit de prendre texte du fait de l'arrestation de l'émir Saïd pour dénoncer au gouvernement britannique l'attitude de ses agents que ce fait n'est pas un cas isolé. Depuis longtemps, ceux-ci mènent contre la France une propagande acharnée. Par tous les moyens, ils s'appliquent à saper son influence. Cette attitude est au moins des plus regrettables. Nous avons l'assurance qu'elle n'est pas approuvée par le cabinet de Saint-James. Ce qui nous paraît non moins regrettable, c'est, d'autre part, l'attitude d'une partie de la presse londonienne qui, à propos de cet incident de Beyrouth, évoque le souvenir de Fashoda, comme si l'amitié franco-britannique, scellée par ces quatre années de guerre où a été mêlé le sang des deux peuples sur les champs de bataille, pouvait être sérieusement mise en péril et allait en recevoir quelque atteinte.

Fort heureusement, à côté d'un si noir pessimisme, il y a lieu de signaler le robuste optimisme du *Times*, qui déclare: «Nous sommes liés par un engagement d'honneur à réparer la voie pour l'occupation de la Syrie par la France comme puissance mandataire.» Et, par sa voix autorisée, le grand journal de la Cité conclut que l'Angleterre «devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter sa tâche à la France quand elle assumera le contrôle» des pays syriens. Cette conclusion est conforme aux déclarations réitérées de M. Lloyd George à la Chambre des communes comme à la Chambre des lords. Plus simplement, cette conclusion et ces déclarations ne sont que les commentaires naturels des accords signés en 1917 entre l'Angleterre et la France et attribuant la Syrie à celle-ci. Quand on songe que les relations officielles entre la France et la Syrie remontent au huitième siècle et n'ont pas cessé depuis le jour où Haroun-al-Raschid envoya à Charlemagne les clés du Saint-Sépulcre, on est bien obligé de convenir que cette reconnaissance des droits de la France n'est qu'un hommage tardivement rendu aux intérêts spéciaux qu'elle possède dans le pays et aux vœux tant de fois exprimés par l'immense majorité de ses habitants.

Après les croisades, ce sont des princes français qui montent sur le trône de Jérusalem. Plus tard, la Syrie redevient turque, mais la France ne cesse pas de s'y intéresser. A la faveur du régime des «capitulations», elle exerce un véritable protectorat sur tous les chrétiens d'Orient, et, jusqu'au dix-septième siècle, elle est seule admise au bénéfice de l'exterritorialité. Plus près de nous, c'est pour défendre nos droits en Syrie que le sang français a coulé en Crimée. Les liens créés ainsi par l'histoire se sont encore fortifiés par la création d'écoles françaises qui comptent plus de 50,000 élèves, par l'établissement d'un réseau ferré dont la plus grande partie se trouve entre des mains françaises, par l'activité de nos relations commerciales avec les ports de la côte. Si à tant de titres nous ajoutons celui que créent les revendications de la Syrie demandant elle-même à la France de l'aider dans l'œuvre de son relèvement, nous aurons montré sur quels fondements solides sont établis les accords de 1917. A Londres, on sait tout cela. C'est pourquoi nous sommes sans inquiétude sur les suites que pourra avoir l'incident de Beyrouth. Il fait bon d'avoir des alliés dont la loyauté est à toute épreuve.

Alban DERROJA.

M. Caillaux transféré dans une maison de santé

Paris, 7 septembre. — M. Joseph Caillaux va être transféré dans une maison de santé, où il sera admis comme détenu. Ainsi en a décidé, hier après-midi, la commission d'instruction de la Haute-Cour, après avoir pris connaissance d'un rapport médical rédigé par le docteur Socquet. On sait qu'une demande avait été introduite par Mes Demange, Marius Moutet et de Moro-Giafferi, avocats de M. Caillaux, laquelle tendait à autoriser le transfert de l'inculpé dans une maison de santé; cette demande était basée sur un rapport de M. le docteur Socquet, médecin légiste, constatant que l'état de santé de l'ancien président du conseil, qui est atteint d'une affection de l'aorte, ne lui permet pas de subir plus longtemps le régime cellulaire. La décision de la commission, celle-ci étant souveraine, sera exécutée par les soins du garde des sceaux.

Boursières françaises dans les Universités américaines

Le Havre, 7 septembre. — Les deux paquebots transatlantiques «La-Touraine» et «La-France» sont partis hier soir pour New-York. A bord de «La-France» ont pris passage cent vingt-deux boursières des lycées, collèges et universités de France, allant, sous le patronage de l'Office des universités, faire un séjour dans des établissements scolaires des Etats-Unis. Après la visite de New-York, ces boursières seront réparties dans les universités américaines, où faculté leur sera laissée de prolonger leur séjour à l'expiration de la première année.

Grave incendie à Dunkerque

Dunkerque, 7 septembre. — Un incendie qui s'est déclaré dans un dépôt de balles de coton a fait sur les quais du port de Dunkerque pour environ 2 millions de dégâts.

Incendie des Magasins généraux de Toulouse

Toulouse, 7 septembre.— Hier, un incendie a détruit plusieurs bâtiments des magasins généraux de Toulouse, qui renfermaient un stock important de papiers pour l'imprimerie.

L'Autriche accepte le traité de paix

Le vote de l'assemblée nationale

Vienne, via Berne, 7 septembre. — **L'Assemblée nationale autrichienne a voté par 97 voix contre 23, avec une protestation contre la violation du droit de libre disposition de l'Autriche, une proposition chargeant le chancelier d'Etat de signer le traité de paix.**

L'acceptation officiellement annoncée

Paris, 7 septembre. — Samedi soir, la délégation autrichienne a fait remettre à la Conférence une lettre portant la signature de M. Eichhof. Dans cette lettre, il est dit que l'Assemblée nationale de l'Autriche allemande charge le chancelier Renner de signer le traité. Celui-ci sera donc signé mercredi matin, à Saint-Germain, dans la salle de l'Age-de-Pierre.

Deux pièces annexes sont jointes à cette lettre.

Dans la première, qui porte la date du 6 septembre, l'Assemblée nationale fait une déclaration disant que l'Autriche doit s'incliner devant la nécessité. Toutes les clauses du traité de paix sont examinées, et sur presque toutes l'Assemblée élève des protestations.

Cependant, les clauses favorables à l'Autriche, notamment en ce qui touche les comitats hongrois, sont mentionnées dans ce document. La seconde pièce est une protestation adressée à l'Assemblée par les représentants des pays détachés de l'Autriche, sujets allemands de Bohême, Tyroliens, Carinthiens, Styriens, habitants de la haute et basse Autriche.

Le chef de la délégation autrichienne quittera Vienne dimanche et sera de retour à Saint-Germain mardi. Jusqu'à présent, la cérémonie de la signature du traité a été fixée à mercredi matin dix heures dans la salle de l'Age de Pierre, dans le château de Saint-Germain, où a eu lieu déjà la cérémonie de la remise des conditions de paix le 2 juin dernier.

Il n'est pas sûr que la Roumanie signe le traité avec l'Autriche. On estime généralement au contraire, dans les milieux de la Conférence, que la Serbie y adhérera, mais refusera de signer le traité particulier relativement à la protection des minorités.

L'Autriche avait obtenu un délai

A la suite de sa demande, le gouvernement autrichien avait obtenu un délai de quarante-huit heures. Voici la dépêche reçue à ce sujet la nuit dernière :

Saint-Germain, 6 septembre. — La confirmation officielle du délai de quarante-huit heures accordé à l'Autriche est parvenue aujourd'hui à Saint-Germain. Elle a été aussitôt communiquée à M. Eichoff, chargé de pouvoirs, qui l'a transmise, par télégraphe, au chancelier Renner, à Vienne. Le délai expire mardi, à dix-huit heures vingt-six.

Le traité bulgare est prêt

Paris, 7 septembre. — Le traité bulgare est terminé. Lundi, il sera envoyé aux puissances à intérêts limités et communiqué à la délégation bulgare dans le courant de la semaine.

Noske ergote sur la réduction de l'Armée allemande

Berlin, 7 septembre. — La «Deutsche allgemeine Zeitung» publie des déclarations de Noske, ministre de la guerre, sur la situation de l'armée allemande. D'après ses dires, Noske désire réduire progressivement les effectifs, mais se trouve devant le conflit de deux nécessités : l'économie et l'ordre public. Selon lui, il faut prévoir qu'il y aura des troubles cet hiver, et il faudra pouvoir y faire face. Les volontaires servant douze ans ne se contenteront pas, dit-il, de l'ancienne vie de caserne. Noske ajoute que le gouvernement a protesté contre certains cas de contrôle militaire excessif par la commission de l'Entente.

EXTÉRIEUR

ETATS-UNIS

La tournée du président Wilson

Indianopolis, 6 septembre. — Le président Wilson continue sa tournée de conférences. Discourant ici vendredi, le président a dit: «Quand nous avons abordé la question du Chantoung, j'ai appris que la Grande-Bretagne et la France étaient tenues par certaines obligations définies envers le Japon. Le traité avec l'Allemagne prévoit exactement l'exécution de ces engagements. Tenant compte de cet état de choses, tout ce que nous pouvions faire était de faire ressortir au Japon la fatalité de cette politique et de faire valoir qu'il ne fallait pas exploiter à son profit ces stipulations du traité.

«Le Japon a acquiescé et a promis de se désister de la souveraineté du Chantoung en faveur de la Chine. Depuis lors, nous avons reçu à plusieurs reprises des assurances de l'absolue bonne foi du Japon.»

M. Wilson a ajouté que le pacte de la Société des nations prescrit que dans l'avenir tout traité secret serait considéré comme non avenu.

New-York, 6 septembre. — La situation parlementaire favorable aux républicains qui résultait de l'adoption par la commission d'amendements réservés semble se modifier sous l'influence des conférences du président Wilson. La réception chaleureuse qui a été faite au président à Saint-Louis marque l'augmentation de l'intérêt que la population prend à cette question. La population, qui demandait simplement que l'on revînt à l'ordre normal et que l'on évitât de s'immiscer dans les différends étrangers, commence à se rendre compte de l'importance des grands principes internationaux.

M. Wilson a fait un exposé comparatif des questions particulières que ses adversaires soulèvent. Les partisans du gouvernement se montrent satisfaits de la réception enthousiaste faite à M. Wilson. Ils expriment leur confiance que cette réception aura une heureuse influence à Washington, où déjà les adversaires de la Ligue des nations éprouvent le besoin de prendre des dispositions pour contre-balancer l'impression que les conférences de M. Wilson ont produite sur l'opinion publique.

Kansas-City, 7 septembre. — Le discours prononcé par M. Wilson a porté notamment sur la Russie. «Ceux qui contrôlent actuellement les destinées de cette nation, a dit M. Wilson, ne représentent rien en dehors d'eux-mêmes. Ils ne sont que trente-quatre. Ils ont à leur tête un homme plus cruel qu'un tsar.» Parlant de l'Arménie, le président s'est étonné qu'il y eût des gens pour ne pas sentir la responsabilité morale qui leur incombe touchant ce qui se passe dans ce pays. Il a ajouté que, s'il arrivait que les Etats-Unis ne ratifiassent pas le projet de pacte, il pourrait se faire qu'ils fussent obligés par la suite de s'associer à l'Allemagne, la seule autre grande nation qui n'en ferait pas partie. M. Wilson estime que la Ligue devra aussi résoudre le difficile problème de maintenir la liberté aux Philippines, après que l'indépendance aura été accordée à ce pays.

RUSSIE

Les Allemands évacuent la Courlande

Bâle, 7 septembre. — Les troupes allemandes ont commencé l'évacuation de la Courlande. L'état-major se trouve déjà en Lithuanie.

Le Voyage présidentiel en Gironde

A Pauillac

Les deux trains arrivent à quelques minutes de distance à Pauillac-Trompeloup. Le train présidentiel y parvient à 14 h. 46. M. Poincaré en descend et est reçu, dans la gare délicatement décorée, par le maire, M. Chauvet, qu'entourent les membres de son conseil municipal.

Au moment où M. Poincaré arrive sur le quai de la gare, deux mignons enfants, Pierre Taussat, âgé de quatre ans et demi, et Inès Pinon, âgée de douze ans, lui offrent des fleurs.

Le président leur fait cadeau de fort jolies montres-bracelets. Leur étonnement égale leur joie.

M. Chauvet salue le président de la République et lui présente son Conseil municipal.

La population de Pauillac, dit M. Chauvet, affirmera son profond attachement et son admiration au magistrat qui a présidé de façon si noble aux destinées de la patrie. Elle lui est profondément reconnaissante d'avoir appelé à la présidence du Conseil un citoyen dont l'action énergique et forte a su assurer la victoire.

Le maire de Pauillac ajoute qu'à ce sentiment de reconnaissance vient se joindre la conviction qu'avec M. Poincaré, la France est bien gouvernée et dignement représentée.

En terminant, M. Chauvet rappelle que c'est ici que La Fayette s'embarqua pour aller mettre son épée à la disposition des «insurgents» américains. Pauillac est fier de ce souvenir.

Le Président de la République, dont l'affabilité en cette journée, comme en toutes circonstances du reste, a conquis tous les cœurs, répond qu'il regrette de ne pouvoir s'arrêter à Pauillac et d'être obligé de se borner à traverser une partie de cette commune.

Le Président connaît les travaux entrepris et projetés pour le développement du port. Il fait des vœux pour sa prospérité.

A pied, on se dirige vers les appontements de Trompeloup. Le Président et le cortège officiel se mêlent à la population, qui continue à faire à M. Poincaré des ovations sans cesse renouvelées.

Aux appontements, le Président est accueilli aux accents de la «Marseillaise», jouée par la musique des équipages de la flotte.

M. Poicaré monte sur le «Quinette-de-Rochemont» et se tient sur la passerelle, avec, à ses côtés, les présidents du Sénat et de la Chambre et l'ambassadeur des Etats-Unis.

A ce moment, deux dirigeables de la défense mobile de Rochefort apparaissent. Bientôt, ils survolent le navire qu'ils vont suivre pendant une grande partie de son voyage vers Bordeaux. La foule applaudit.

Le ciel est splendide, photographes et cinématographes opèrent. Le départ s'accomplit au milieu d'un enthousiasme des plus chaleureux, cependant que la musique joue l'hymne américain.

Le président, toujours sur la passerelle, salue ceux qui sont restés à terre et dont les acclamations le suivent longtemps.

Nous regagnons alors le train et rentrons avec la plus grande partie du cortège officiel à Bordeaux où nous arrivons à 16 h. 15.

Retour à Bordeaux

En attendant le «Quinette-de-Richemont»

Dès quatre heures et demie de l'après-midi, les troupes prennent position sur le quai Carnot, où doit accoster le «Quinette-de-Richemont». Elles sont placées sous le commandement de M. le général Bordeaux, commandant la subdivision.

Un vaste espace est laissé libre sur le terre-plein, à la hauteur du cours du Médoc, où doit s'engager le cortège présidentiel pour gagner le centre de la ville.

Le pylône du pont-transbordeur est décoré de trophées de drapeaux français et américains. De belles plantes vertes entourent les deux piliers, lesquels sont réunis sur le côté regardant la rivière par un cordon de feuillage au centre duquel on a fixé une gerbe de fleurs aux couleurs nationales.

Le Président doit passer sous le pylône. Un tapis rouge recouvre la partie du sol qu'il foulera pour arriver à sa voiture, attelée de quatre chevaux montés par des artilleurs. Des gardes municipaux en grande tenue se tiennent alignés de chaque côté du tapis.

Les invités, retour de la Pointe-de-Grave, se groupent sur le quai Carnot, dans l'enceinte réservée.

M. Oudaille, commissaire spécial, et M. Chalmel, commissaire central, organisent le service d'ordre, qui est assez difficile à assurer en raison de l'affluence énorme qui se presse à l'entrée du cours du Médoc. Les bateaux et vapeurs voisins ont été littéralement envahis par des gens qui ont voulu, c'est le cas de le dire, «être aux premières» pour assister au débarquement du Président. Il y a des grappes d'ouvriers sur les grues à vapeur, sur des charrettes, sur les toitures des baraquements des quais.

Beaucoup de drapeaux flottent aux fenêtres des maisons du quartier.

Au faîte du pylône de la rive droite, on aperçoit un drapeau américain. Des opérateurs pour films et photographies attendent avec leurs appareils déjà braqués.

LE DEBARQUEMENT

A cinq heures dix exactement retentit le premier coup de canon annonçant que le «Quinette-de-Richemont» est en vue. Les salves se succèdent. Cinq minutes plus tard, le vapeur présidentiel apparaît et vient accoster.

Un commandement est donné, les troupes présentent les armes. Les clairons et les tambours battent «aux Champs!» Les milliers de personnes présentes poussent des vivats chaleureux en l'honneur du chef de l'Etat. Des bravos nourris crépitent.

Une passerelle garnie de draperies tricolores est disposée pour relier au quai le «Quinette-de-Richemont».

M. Poincaré, debout sur le pont du vapeur, est tête nue. Au moment où il met pied à terre, la musique militaire joue la «Marseillaise». Toutes les têtes se découvrent. L'instant est émouvant. L'hymne national exécuté, la musique municipale fait entendre la «Marche lorraine». C'est un hommage particulier à M. Poincaré qui est, comme on sait, d'origine lorraine.

Le Président de la République, suivi de MM. Dubost, Deschanel et des autres personnalités qui l'accompagnent, est salué par M. Charles Gruet, qu'entourent les membres de la municipalité.

FORMATION DU CORTEGE

Dans la première voiture, prennent place aux côtés du chef de l'Etat MM. Dubost, Charles Gruet et le général Hallouin.

Dans la deuxième voiture : MM. Deschanel, Monis, Bascou et Wallace.

Dans le troisième : MM. Lafferre, Guestier et le général Paulon.

Dans la quatrième : MM. Favre, Tardieu et Folk.

Les autres voitures sont occupées par les nombreux invités. Au moment où le cortège s'ébranle, les acclamations redoublent. Des milliers de mains agitent des chapeaux et des casquettes. Le Président répond très aimablement aux ovations de la foule.

Un escadron de dragons précède le cortège; un autre escadron ferme la marche.

SUR LES ALLEES DE TOURNY

Les ovations se produisent toujours enthousiastes.

Sur les allées de Tourny, le cortège s'arrête. Le Président de la République descend de voiture accompagné des présidents du Sénat et de la Chambre des députés, de M. Monis, du préfet, du maire, du général en chef et de nombreuses personnalités.

Les sociétés de guerre ont été invitées à venir saluer le Président. Elles sont là, nombreuses et occupent la place presque tout entière. Les mutilés, les grands blessés, sont au centre, devant le monument Gambetta.

Avec une simplicité touchante, le Président leur serre la main, les interroge, les réconforte. Un sentiment d'émotion profonde étreint tous les cœurs. Une jeune fille, Mlle Germaine Sicard, lui offre des fleurs. Très touché de cette attention, le Président embrasse la charmante donatrice.

Mais le temps est mesuré, et force est au Président de la République de remonter dans son landau et de se diriger sur la préfecture, rue Vital-Carles.

Dans cette seconde partie du trajet, la foule, sans cesse accrue, applaudit et acclame toujours M. Poincaré.

A LA PREFECTURE

A la préfecture, rue Vital-Carles, les autorités, les corps constitués, magistrats, fonctionnaires, délégués des Sociétés de guerre, sont réunis pour présenter leurs hommages au président de la République.

En descendant de voiture, M. Poincaré les reçoit successivement, disant à chacun des visiteurs un mot gracieux.

Les présentations terminées, le président, ayant à ses côtés les présidents de la Chambre et du Sénat, tient, avant de quitter Bordeaux et la Gironde, à exprimer les sentiments qu'il emporte de cette belle journée et parle en ces termes :

Le président de la République

«Comment aurais-je pu, Messieurs, traverser, sans m'y arrêter quelques instants, cette ville de Bordeaux, qui a donné, il y a cinq ans, l'hospitalité au gouvernement de la République, et qui a, aux heures graves, fait preuve d'un patriotisme si ferme et si confiant? Vous m'excuserez si j'ai, depuis ce matin, consacré la plus grande partie de ma journée à nos amis d'Amérique, et si je me trouve, par suite, obligé d'écourter une visite que j'aurais désiré prolonger.

»C'est la troisième fois qu'au cours de ma magistrature le mois de septembre me ramène à Bordeaux, et qu'aujourd'hui comme en 1913, j'ai le plaisir d'y revenir par la magnifique voie fluviale, qui est l'orgueil de votre cité.

»A mon premier voyage, j'avais trouvé votre population joyeusement occupée, comme toute la France, aux travaux de la paix, et, dans vos rues pavoisées, la foule qui se pressait sur mon passage était loin de s'attendre à la tempête qui allait fondre sur notre malheureux pays.

»L'année suivante, à la même date, je me retrouvais parmi vous dans des circonstances douloureuses qui avaient donné à Bordeaux une physionomie plus sévère, mais qui n'avaient pas altéré sa sérénité. Pendant que les enfants de la Gironde faisaient, comme tous les Français, leur devoir sur les champs de bataille, votre ville était remplie de formations sanitaires et de services publics; et dans les salles de votre préfecture les membres du gouvernement tenaient des conseils quotidiens.

»Bientôt après, arrivaient dans votre port les bateaux qui, dès les premiers mois de la guerre, nous apportaient d'Amérique des denrées, des armes et des munitions. Votre Chambre de commerce se concerte immédiatement avec le ministère des travaux publics pour élargir vos installations et pour achever le programme qui avait été adopté avant le commencement des hostilités. Les quais de la rive gauche sont terminés, pendant que, sur la rive droite, sont prolongés les appontements de Queyries.

»Ces premières améliorations ne suffisent pas; d'autres les suivent rapidement, à Blaye, à Bassens, à Pauillac; et lorsque les Etats-Unis lèvent des armées pour venir au secours des alliés, vous vous mettez en mesure de recevoir ces vaillantes troupes; et les nouveaux appontements de Bassens servent à établir une base de ravitaillement avant même que le génie américain les développe, les outille, les desserve par des voies ferrées et installe à proximité un frigorifique, des hangars, des magasins, un hôpital et un camp pour dockers.

»Il faut aujourd'hui, Messieurs, que tous ces travaux, qui ont rendu de si grands services pendant la guerre, soient utilisés dans la paix et que, complétés par ceux qui peuvent être encore nécessaires à la prospérité de votre commerce maritime, ils facilitent le développement de nos relations amicales avec les deux Amériques.

»Dans sa longue et célèbre histoire, Bordeaux a toujours été un puissant intermédiaire entre le Nord et le Midi, l'Océan et la Méditerranée, pour l'échange des marchandises et des idées. L'avenir lui réserve un plus grand rôle encore, maintenant que, d'un côté à l'autre de l'Atlantique, les âmes des peuples se sont rapprochées dans une même pensée de justice et de liberté.

»Je remercie MM. les Conseillers généraux de la Gironde et la municipalité de Bordeaux de vouloir bien me faire aujourd'hui les honneurs du département et de la ville. Je leur exprime, en même temps que mes meilleurs vœux pour la prospérité croissante de cette riche contrée, mes félicitations pour l'infatigable dévouement qu'ils ont montré pendant la guerre. Un ancien maire de Bordeaux, qui s'appelait Michel de Montaigne, disait des fonctions municipales: «C'est une charge qui doit sembler d'autant plus belle qu'elle n'a ni loyer ni gain, autre que l'honneur de son exécution». Bien que le temps de Montaigne ne laissât pas d'être assez troublé, un maire ou un conseiller n'avait pas alors, à beaucoup près, la même besogne et la même responsabilité que celle dont vous avez, Messieurs, supporté le poids dans le cours de ces dernières années. Mais je sais que vous vous êtes acquittés de votre lourde tâche avec le plus grand zèle patriotique et que vous n'avez négligé aucune des questions dont vous aviez le contrôle: allocations militaires, ravitaillement, assistance, instruction, ordre public. Vous avez ainsi contribué, non seulement à entretenir à Bordeaux et dans les autres communes du département, cet esprit municipal, qui a toujours été très vif dans la Gironde et qui y alimente un des foyers les plus ardents de l'activité nationale, mais à élever très haut le moral du pays, à tremper sa volonté, à fortifier cette constance qui a fait l'admiration du monde et qui nous a valu la victoire. Gloire à la ville de Bordeaux! Gloire aux maires et aux communes de la Gironde!»

Le maire de Bordeaux

M. Charles Gruet remercie vivement le président de la République des paroles si aimables qu'il vient de lui adresser :

«Mes concitoyens, dit le maire, en vous saluant de leurs acclamations, Monsieur le Président, vous témoignent à leur tour leur vive et profonde reconnaissance. Ils sont heureux de rendre au Chef de l'Etat l'hommage public qui lui est dû pour avoir si heureusement et si dignement représenté la France devant le monde, constamment entretenu dans le cœur des Français, au cours de nos plus terribles épreuves, la foi indéfectible dans la victoire du droit, et exprimé avec tant d'éloquence les nobles sentiments qui ont toujours fait palpiter l'âme de notre grande et glorieuse patrie.»

Le président serre les mains du maire, de M. Monis et, après s'être entretenu quelques instants avec ceux qui sont à ses côtés, remonte dans son landau pour se rendre à la gare Saint-Jean.

Le départ du Président

De la mairie à la gare, par la place Rohan, la place Pey-Berland, le cours Pasteur, la place de la Victoire et le cours de la Marne, les manifestations enthousiastes ne cessent pas.

Le bourdon et les cloches de la cathédrale sonnent à toute volée; la grosse cloche retentit; les cris de: «Vive le Président!» se font entendre sans interruption. Tout Bordeaux semble être sur le passage du cortège officiel. La foule est innombrable.

Sur la place de la Victoire, les 3e et 5e tirailleurs algériens, dont on remarque la belle allure, présentent les armes. Leur nouba joue.

On parvient enfin à la gare. Les drapeaux du 18e d'infanterie et du 7e colonial, l'étendard du 10e dragons flottent au milieu des troupes. De la foule, on continue à applaudir et à acclamer.

Une des salles d'attente a été transformée en un splendide salon de réception, orné de plantes vertes, et dans lequel les gardes municipaux, en grande tenue, font la haie.

Le Président la traverse, passe rapidement sur le quai où le 144e, avec le drapeau du 344e, glorieusement maculé, rend les honneurs. La musique du régiment joue la «Marseillaise».

M. Poincaré dit un dernier adieu au maire, au préfet, à M. Monis, à M. Guestier et à ses hôtes, lorsqu'un mutilé de notre belle école bordelaise de rééducation professionnelle s'avance et offre au chef de l'Etat une élégante corbeille qu'il a fabriquée. Elle est pleine de fleurs superbes. C'est pour le Président une nouvelle occasion d'affirmer sa sympathie profonde pour ceux qui ont superbement fait leur devoir sur le front.

En témoignage de l'intérêt qu'il prend à l'école, le président fait remettre au distingué directeur, M. Gourdon, une somme de 500 fr. Il a également donné 1,000 fr. au maire pour les pauvres.

M. Raymond Poincaré, MM. Antonin Dubost et Deschanel et les autres voyageurs montent dans le train qui, à 19 h. 15 précises, s'ébranle pour regagner Paris.

Le président de la République se tient devant la porte de son wagon-salon, salue ses hôtes que charme son aimable sourire, et bientôt le train disparaît à l'horizon, suivi par les échos des applaudissements qui se renouvellent jusqu'à la dernière seconde.

Bordeaux conservera un souvenir plein de charme de la trop courte visite du président. Notre ville a été heureuse et fière de l'acclamer.

Le Président est rentré à Paris

Paris, 7 septembre. — Le Président de la République est rentré à Paris ce matin, à huit heures trente. A sa descente du train, M. Raymond Poincaré a été salué par M. Pams, ministre de l'intérieur et le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris.

Félicitations méritées

A l'issue de la réception à la préfecture de la Gironde, le président de la République, se tournant vers M. Damour, président du comité du monument, l'a, en termes tout aimables, chaleureusement remercié et félicité. Ce geste de M. Poincaré a été unanimement applaudi. La manifestaion a été, en effet, superbe d'enthousiasme et admirable d'organisation. Elle a permis à nos si patriotiques populations d'exprimer une fois de plus leur respectueuse sympathie pour le grand citoyen qui préside aux destinées de la France avec tant de grandeur.

Des félicitations doivent également aller à tous ceux qui ont collaboré au succès de cette belle journée: à l'autorité militaire, à M. le général Hallouin, à M. le général Bordeaux et à leurs collaborateurs; à M. le Maire de Bordeaux, aux maires du Verdon et de Pauillac; à la Chambre de commerce; à M. l'inspecteur général Clavel, chef des ports de Bordeaux; à M. le capitaine Caron, commandant du port; aux diverses administrations chargées de l'installation à la Pointe-de-Grave, et, en particulier, à M. le commissaire spécial Oudaille, attaché aux voyages présidentiels, qui s'est affirmé une fois de plus organisateur de premier ordre. M. le commissaire spécial Teuly, M. le commissaire central Chalmel lui ont apporté un concours des plus précieux.

Tous — et nous en oublions certainement beaucoup — méritent de vifs éloges.

A LA POINTE-DE-GRAVE — Photos GOURDIN.
L'ARRIVEE DU PRESIDENT A LA TRIBUNE OFFICIELLE. — M. POINCARE ET M. WALLACE SIGNENT LE PROCES-VERBAL DE LA CEREMONIE. — A BORD DU «QUINETTE-DE-ROCHEMOND».

Déclarations de l'ambassadeur américain

Dans une aimable conférence qu'il a eue samedi soir avec les membres de la presse bordelaise, M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis en France, a fait la déclaration suivante :

«C'est un grand plaisir pour moi d'être l'hôte de la ville de Bordeaux. J'ai toujours gardé la plus délicieuse impression d'une courte visite que je fis, il y a quelques années déjà, à cette magnifique cité. J'ai conservé dans mes souvenirs celle d'une ville riche en superbes monuments : son Université illustre et ancienne, son théâtre modèle, célèbre dans le monde entier par sa structure classique, et enfin, son suprême orgueil, la Garonne, bordée d'édifices magnifiques.

»Le nom de Bordeaux sera à jamais mémorable pour nous, Américains, car c'est le port où vinrent jeter l'ancre les deux premiers navires américains qui, au cours de la campagne sous-marine, rompirent le blocus proclamé par l'Allemagne en février 1917. L'accueil enthousiaste et spontané que la population de Bordeaux fit alors à l'«Orléans» et au «Rochester» sera une des grandes dates de cette guerre, car il précéda de quelques jours à peine l'entrée des Etats-Unis dans le conflit.

»Bordeaux, certes, a été pendant de longs siècles un port d'une grande importance, mais je n'hésite pas à dire que le rôle qu'il a joué dans le passé ne tardera pas à être éclipsé par celui que lui réserve son futur développement. Ce n'est pas par hasard que les ingénieurs de l'armée américaine choisirent Bordeaux comme l'un des principaux ports pour le service du ravitaillement. De grandes études ont été consacrées au choix du port le plus propice. La longue rangée de docks qui s'élève à Bassens reste comme évidence matérielle du choix qui fut fait. Je prévois que Bordeaux avec la Garonne qui amène les navires aux portes de la ville, avec son port absolument à l'abri des gros temps de l'hiver, qui si souvent bloquent les ports placés sous des latitudes moins heureuses, deviendra un grand centre commercial. Bordeaux jouit des ressources naturelles nécessaires, les Bordelais ont l'esprit d'entreprise pour faire de leur ville une vaste métropole. Bordeaux n'a cessé de grandir dans le passé ayant, je crois, quadruplé depuis un siècle — je pense vivre jusqu'au jour où votre population atteindra un million, et si vous voulez bien me le permettre, je viendrai me joindre à vous pour fêter cet heureux événement.»

Deux descendants de La Fayette

Deux descendants de La Fayette, le marquis de Chambrun et Mme de Beaumont, avaient été invités à la fête. Ils furent très entourés.

Sur la tombe de La Fayette

Paris, 6 septembre. — Ce matin, à onze heures, au cimetière de Picpus, en présence du maréchal Joffre, de M. A.-M. Thackara, consul général des Etats-Unis à Paris, et du docteur Louis Borsch, le docteur Ernest Laplace, de Philadelphie, président du comité central de la colonie française de Philadelphie, a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de La Fayette, en commémoration de la victoire de la Marne et de la naissance de La Fayette.

Le drapeau américain sur l'Hôtel-de-Ville de Paris

Paris, 6 septembre. — Avisé que la ville de Philadelphie avait décidé de célébrer, cette année, le 6 septembre, avec un éclat particulier, le double anniversaire de la naissance de La Fayette et de la victoire de la Marne, M. Evain, président du Conseil municipal, a fait hisser sur l'hôtel de ville, cette après-midi, tandis qu'une cérémonie analogue avait lieu à l'Indépendance-Hall, le drapeau américain reçu, il y a deux ans, de la ville de Philadelphie.

L'ANNIVERSAIRE de la Marne

Un télégramme du prince de Galles

New-York, 7 septembre. — Le prince de Galles a télégraphié dans les termes suivants à l'occasion de la célébration franco-américaine des anniversaires de La Fayette et de la première bataille de la Marne :

«Je suis fier qu'on m'ait demandé de m'associer à votre manifestation. L'empire britannique n'oubliera jamais sa dette envers la France pour la victoire immortelle de la Marne.»

Le maréchal Haig, l'amiral Beatty, M. Balfour et M. Tardieu ont envoyé eux aussi des télégrammes de félicitations.

Manifestation francophile à New-York

New-York, 7 septembre. — Une réception a eu lieu à l'hôtel de ville, au cours de laquelle des Messages de MM. Poincaré et Clemenceau ont été lus. MM. Myron Herrick, ancien ambassadeur à Paris, et Jusserand, ambassadeur de France, ont prononcé des discours. M. Jusserand, après avoir rappelé que la dernière bataille de la Marne avait commencé quand on célébrait l'anniversaire de La Fayette, l'an dernier, a rendu hommage à la mémoire du président Roosevelt.

«La paix qui a été signée, a dit M. Jusserand, n'est pas une paix de vengeance, mais une paix de réparation et de sécurité; l'ambassadeur a décrit éloquemment les ruines que les Allemands ont accumulées en France. Il a comparé la situation des Allemands confortablement installés dans leur pays avec leurs maisons, leurs monuments, leurs usines, leurs écoles, leurs églises intactes avec celle des vainqueurs qui vivent dans les ruines, dans la boue et au froid.

»Des nouvelles des difficultés de la reconstruction sont parvenues jusqu'ici, a-t-il dit; mais il ne faut pas croire que la France est inactive.»

La démobilisation anglaise

Londres, 7 septembre. — Le ministre de la guerre annonce que, depuis l'armistice jusqu'au 3 septembre, 134,954 officiers et 3 millions 81,088 hommes de l'armée britannique ont été licenciés ou démobilisés.

Le mark est tombé à moins de cinq sous!

Genève, 7 septembre. — Le change sur Berlin a atteint un nouveau record de baisse à la bourse de Genève, où le mark ne vaut plus que 24 centimes 975, baissant de 25 centimes. La couronne a été cotée 10 centimes et quart.

AVIATION

L'aviateur Maneyrol au-dessus du Mont Blanc

Paris, 7 septembre. — On a signalé que l'aviateur Maneyrol, parti de Villacoublay, le 2 septembre, pour effectuer dans la même journée le raid Paris-Rome et retour, avait été retrouvé. Il a franchi la distance de 500 kilomètres le séparant du Mont-Blanc, en 2 h. 30 environ. Passant au-dessus du Mont-Blanc à une hauteur de 5,500 mètres, il piquait droit sur Rome et atterrissait à 11 h. 50 à l'aérodrome de Centocelli, à 7 kilomètres au sud de Rome, parcourant Paris-Rome, soit environ 1,250 kilomètres, en 5 h.59, à une moyenne supérieure à 200 k

LA PAIX

LA RÉPONSE ALLEMANDE à l'ultimatum des alliés estarrivée

Paris, 6 septembre. — La réponse allemande à la note des puissances alliées et associées au sujet de l'article 16 de la Constitution, a été remise ce matin officiellement au secrétariat général de la Conférence. En l'absence du baron von Lersner, actuellement à Berlin, la Note a été signée par M. Schmitt.

Réponse inacceptable

Paris, 6 septembre. — **Dans les milieux de la Conférence, on déclare que la réponse allemande est dès maintenant considérée comme tout à fait inacceptable.**

Une bagarre entre Allemands et soldats britanniques

Cologne, via Londres, 6 septembre. — Hier, à Euskirchen, de violentes rixes se sont produites entre les Allemands et des soldats britanniques. Les Allemands en grand nombre ont assailli les troupes britaniques : un soldat a été grièvement blessé. La ville a été frappée d'une amende de 100,000 marks.

Un meneur des ouvriers allemands, nommé Kupper, a été condamné à mort par le tribunal militaire et sera fusillé.

LES GRÈVES

MARSEILLE MENACEE DE GREVE GENERALE

Marseille, 6 septembre. — A l'issue d'une nouvelle réunion qu'il a tenue hier soir, le cartel interfédéral a décidé de répondre sans délai à l'appel du comité des dockers si celui-ci lui demandait de déclancher la grève générale.

Cette grève serait générale dans le fond, mais sériée dans la forme, c'est-à-dire qu'elle s'appliquerait alternativement, et de jour en jour, à chaque corporation.

Les Dockers

Marseille, 6 septembre. — L'assemblée des dockers vient de rejeter à l'unanimité la proposition qui avait été soumise ce matin à la commission paritaire par les entrepreneurs de manutention : salaire de 16 francs, mais reprise partielle du personnel, 3,000 grévistes sur 12,000.

FIN DE LA GREVE DES CLERCS D'HUISSIER

Paris, 7 septembre. — Les clercs d'huissier en grève, réunis samedi après-midi à la Bourse du Travail, après avoir entendu les explications fournies par leur président, M. Valsette, sur l'entretien qu'a eu la délégation avec le ministre de la justice, ont décidé de reprendre le travail dans toutes les études lundi matin.

Les clercs d'huissier tiendront une réunion le dimanche 14 septembre, à la Bourse du travail, pour enregistrer les résultats obtenus à la suite des promesses qui ont été faites ce matin à la délégation et prendre toutes décisions nécessaires si ces résultats n'étaient pas suffisants.

Le conflit du spectacle

LES DIRECTEURS DE CONCERTS, CINEMAS, MUSIC-HALLS PARISIENS RIPOSTENT PAR LA FERMETURE AUX EXIGENCES DU PERSONNEL.

Paris, 6 septembre. — Une réunion des délégués de la Fédération du spectacle et des membres du comité du Syndicat des directeurs de spectacles de France s'est tenue hier après-midi, au Nouveau-Cirque.

Au cours de cette réunion; les membres de la Fédération du spectacle, qui avaient déposé un long cahier de revendications d'environ 224 pages, ont exigé des directeurs dont les établissements rouvraient hier soir, après la clôture d'été, des salaires plus élevés que ceux qui avaient été convenus lors de la signature des contrats, aussi bien pour les artistes que pour le petit personnel, musiciens, etc. Les directeurs ont déclaré qu'ils voulaient bien traiter séparément avec chaque organisme, c'est-à-dire avec le Syndicat des musiciens, le Syndicat des artistes, le Syndicat des ouvreuses, etc., mais qu'ils se refusaient à traiter avec le comité intersyndical.

A la suite de ce refus, — prévu et annoncé, — les artistes, machinistes et musiciens ont fait grève hier soir dans deux établissements qui faisaient leur réouverture : la Gaîté-Rochecouart et l'Empire. Etant donné qu'il avait été prévu par les directeurs qu'au cas où les artistes feraient grève le « lock-out » serait général, il ne devrait plus y avoir, à partir d'aujourd'hui, aucun spectacle, music-hall, café-concert ou cinéma, grands ou petits.

LA DECISION DE FERMETURE CONFIRMEE

Paris, 6 septembre. — Une nouvelle réunion a été tenue ce matin au Nouveau Cirque par les directeurs des établissements de spectacles de Paris et de la banlieue. Deux cents personnes étaient présentes : M. Marius Combes, président de la Chambre syndicale des directeurs de spectacles de France, présidait, assisté de M. Léon Volterra, vice-président, et les membres du bureau de la Chambre syndicale. A côté d'eux, siégeaient M. Brézillon, président du Syndicat des cinématographes, et Richemond, président de l'Association des directeurs de Théâtres.

M. Combes a fait l'exposé de la genèse du mouvement. Il a rappelé que la Chambre syndicale des directeurs était disposée à en en venir lui-même avec le Syndicat respectif de chacune des corporations et non à accepter en bloc un cahier de revendications. Il a rappelé les engagements pris par tous les directeurs de spectacles, et a conclu en déclarant que des faits de grève ayant été enregistrés hier soir dans deux établissements, la décision de fermer toutes les maisons de spectacles s'imposait.

Une discussion, longue et animée, s'est engagée, qui s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant :

« L'Association des directeurs de Théâtres de Paris : la Chambre syndicale des directeurs de spectacles et le Syndicat français des directeurs de cinématographes, réunis au Nouveau-Cirque le 6 septembre, ayant constaté que la grève avait été déclarée dans deux établissements parisiens hier soir 5 septembre et refusant comme suite aux décisions prises antérieurement d'accepter en bloc les revendications du comité intersyndical parisien, décident :

» 1° La fermeture immédiate et jusqu'à nouvel ordre de tous les théâtres, concerts, music-halls, cirques, cabarets et bals de Paris et de sa banlieue;

» 2° De se tenir, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, à la disposition de tout leur personnel en vue d'entrer en pourparlers avec lui pour l'établissement des différents tarifs dans les diverses corporations;

» 3° De ne rouvrir leur salle que lorsqu'au moins 50 % des employés des différentes corporations auront signé l'engagement de travailler au tarif proposé par ces groupement.

» Une commission patronale se tient dès maintenant en permanence au Nouveau-Cirque pour recueillir les adhésions des employés, et un bureau de placement gratuit est établi. »

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité par les assistants. En conséquence, tous les music-halls, cinémas, bals, cabarets et cirques, saut Medrano, doivent être fermés ce soir jusqu'à nouvel avis. En ce qui concerne les théâtres, ceux dont les directeurs ont déjà adhéré au mouvement, notamment Fémina, Edouard-VII, le Gymnase, la Renaissance, Déjazet, fermeront vraisemblablement. Jusqu'à présent, les théâtres subventionnés demeurent étrangers au conflit; ils jouent. Ni le ministère de l'instruction publique ni la direction des beaux-arts ne sont d'ailleurs saisis des incidents.

AU COMITE INTERSYNDICAL

Le comité intersyndical de la Fédération nationale du spectacle s'est réuni de son côté, dans la matinée, cité Malesherbes. Le comité intersyndical a pris les décisions que voici :

« 1° Aucun établissement ne sera admis à reprendre le service avant d'avoir conclu un accord avec le comité intersyndical;

» 2° Aucun directeur ne sera autorisé à faire sa réouverture s'il ne prend l'engagement de régler intégralement les journées de relâche au nouveau tarif;

» 3° Tous les artistes seront ce soir à leur poste habituel et maquillé afin de prouver ainsi qu'ils ne font pas grève, mais qu'ils subissent le « lock-out ».

LES CONGRÈS

LE CONGRES DES VERRIERS

Paris, 6 septembre. — Les délégués verriers ont clôturé cette après-midi leurs travaux de Congrès, sous la présidence de M. Wasmer, de Bordeaux. M. Delzaut a donné lecture d'un rapport fédéral sur le travail des femmes et des enfants. Dans ce rapport, qui a été approuvé, le secrétaire fédéral demande notamment que les jeunes gens des verreries puissent assister à deux heures de classe par jour, que le travail confié aux femmes leur soit interdit chaque fois qu'il est insalubre, et que le décret Renoult interdisant le soufflage du verre avant seize ans soit respecté.

Avant de lever la séance, les congressistes, en ce qui concerne les retraites, ont adopté un ordre du jour présenté par M. Delzaut, dans lequel ils décident de réclamer dans toute l'industrie du verre la mise à l'étude d'un système de retraites. Il interviendrait dès que l'ouvrier serait reconnu inapte à continuer sa profession.

La Haute-Cour

Paris, 6 septembre. — La commission d'instruction de la Cour de justice, constituée en chambre d'accusation, s'est réunie ce matin sous la présidence de M. Pérès, afin de continuer ses délibérations.

Quien signe son pourvoi en révision

Paris, 6 septembre. — Georges Quien, condamné à mort hier par le 6e conseil de guerre, a signé ce matin son pourvoi en révision.

Condamné à mort puis décoré de la Légion d'honneur

Lille, 6 septembre. — En mai dernier, le lieutenant Edgard Derome, qui commandait la 21e compagnie du 362e d'infanterie, fut condamné à mort par un conseil de guerre du front, sous l'inculpation d'avoir passé à l'ennemi avec toute sa compagnie. Or, au cours du procès, qui est revenu aujourd'hui devant le conseil de guerre de Lille, il a été établi que l'accusé, contrairement à des allégations mensongères portées contre lui, avait toujours eu au feu une magnifique conduite, et qu'il s'était uniquement rendu pour ne pas inutilement sacrifier les hommes qu'il commandait. Dans ces conditions, une éclatante réparation a été faite au lieutenant Derome : il a, en effet, été cité à l'ordre du régiment et promu chevalier de la Légion d'honneur.

M. Dérome est professeur agrégé au lycée et à l'Ecole de médecine d'Amiens.

L'Italie aura plus d'électrices que d'électeurs

Rome, 6 septembre. — Le président du conseil a annoncé à la Chambre que 11 millions de femmes compteront comme électrices. A l'énoncé de ces chiffres, la Chambre a manifesté une impression d'étonnement; le nombre des électrices sera donc supérieur au nombre des électeurs. Seule une infime catégorie ne bénéficiera pas du droit de vote.

La catastrophe de Toulouse

TROIS VICTIMES IDENTIFIEES

Toulouse, 6 septembre. — Trois victimes de la catastrophe de Saint-Jory sur quatre qui étaient restées inconnues sont identifiées ce soir. Ce sont : Mme Marie Rud, née Juve, âgée de trente ans, de Faugères (Hérault); Mme Angèle Fouillade, dix-huit ans, de Lubersac (Corrèze); Mlle Marie-Rose Schleins, âgée de six ans, née à Pékin.

LA DERNIERE VICTIME IDENTIFIEE

Toulouse, 7 septembre. — La femme vêtue de noir, dernière victime non identifiée de la catastrophe de Saint-Jory, est une Mme Maladialle, de Tautavel (Pyrénées-Orientales), qui revenait de Vichy avec son mari et trouva la mort avec lui.

ARMÉE

Pensions de retraite

Le Président de la République vient de signer un décret relatif aux demandes de pension de retraite que doivent formuler les militaires blessés ou ayant contracté des maladies en service, et qui n'ont pas été proposés d'office.

Chefs de musique

Le chef de musique Delbove, du 146e, passe au 57e.

Génie

Le lieutenant Colomènes, du 21e génie, passe à la chefferie de Bordeaux.

Infanterie

Sont nommés sous-lieutenants, les aspirants : Cassé, Restif, Lefort, Valencourt, Boubier, Bourgeois, Durot et Renard, du 144e.

Ecole spéciale de Saint-Cyr

Le capitaine Frogé, du 144e, est nommé professeur adjoint à l'Ecole de Saint-Cyr.

Service de l'intendance

Les officiers d'administration passent : Berret, du 18e corps à la 8e région; Vassogne, de la 18e région à la 8e région.

Gendarmerie

Les capitaines passent : Kieffer, d'Amiens à Dax; Lejeune, de Dax à Châteaudun.

Emplois réservés

Le sous-secrétariat de la justice militaire vient de fixer au lundi 6 octobre 1919 la date des examens exigés des candidats aux emplois réservés rangés dans la troisième catégorie (expéditionnaires dans les administrations publiques, receveurs buralistes, commis ambulants de l'octroi de Paris, etc.). Ces examens seront subis au siège du commandement des subdivisions de régions.

En ce qui concerne les emplois mis à la disposition des mutilés de la guerre, notamment par les grandes Compagnies de chemins de fer, entreprises de transports, banques, etc., les candidats doivent s'adresser pour obtenir tous renseignements au siège du commandement des subdivisions de région.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au caporal de réserve Emile Dominot, du 23e régiment d'infanterie coloniale, avec la belle citation suivante :

« Attitude au feu des plus brillantes en toutes circonstances; le 29 mai 1918, a arrêté avec son fusil mitrailleur l'ennemi qui débouchait en force du village X..., tirant avec courage et sang-froid jusqu'à sa dernière cartouche. Blessé le 30 mai à la côte 111, a continué à combattre jusqu'à épuisement de ses forces, donnant à ses camarades un bel exemple du devoir et d'énergie. Une citation.

» La présente citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. »

Ce brave, déjà titulaire de plusieurs citations que nous avons publiées, est le fils de M. A. Dominot, 144, cours de la Marne.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX ZETHUS (au trot monté), 3,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Qualifiée-II* (Guérouult), à M. Lalouet; 2e, *Quadrille* (Leverrier), à M. Ballière; 3e, *Quan-Ba* (P. Touchinal), à M. Latouche.

Non placés : Querelleur (De Wazières), Quintana (Picard).

Durée : 3' 30", 3' 34", 3' 39".

Qualifiée-II (Beaumanoir et Biarritz), est entraîné par F. Lallouet.

PRIX DE NEUILLY (au trot attelé), 3,000 fr., 2,600 mètres. — *Québec* (Bakker), à M. R. Lannois; 2e, *Quéretard* (Simonard), à M. Thiery de Cabanes; 3e, *Qualibet* (Henri), à M. de Chantreau.

Durée : 4' 31" 1/5; 4' 31" 3/5; 4' 32" 1/5.

Québec (Cymbalier et Sauterelle), est entraîné par Bakker.

PRIX DES POMMIERS (au trot monté), 3,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Palestine* (A. Maquignon), à M. L... let; 2e, *Petite-Sœur* (A. Forcinal), à l'élevage de la Vallée; 3e, *Perle-Noire* (Nepveu), à M. Nepveu.

Non placés : Pippo (Pain), Glaneuse (De Wazières), Prisca (A. Tamberi), Paladin (Guéroult).

Durée : 4' 4/5, 4' 5" 2/5, 4' 7" 4/5.

Palestine (Bémécourt ou Trinqueur et Indith), est entraînée par Méquignon.

PRIX DE CHATEAU-GONTIER (au trot attelé), 8,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Ollie-Dak* (G. Tamberi), à M. C. Rousseau; 2e, *Ouistiti* (Dessange), à M. A. Chéron; 3e, *Pro-Patria* (Prosper), à M. Cabrol; 4e, *Octeville* (Pentecôte), à M. C. Jeanne.

Non placés : Olry (Simonard), Passeport (Olivier), Oscar (Verzeele).

Durée : 3' 52", 3' 55" 2/5, 3' 55" 3/5, 3' 6".

Ollie-Dak (Dakota et Houlgate), est entraîné par Tamberi.

PRIX DE LA PELOUSE (au trot monté), 4,000 fr., 2,700 mètres. — 1er, *New-York* (Dessange), à M. A. Chéron; 2e, *Mistral* (P. Daubichon), à M. G. Blanchard; 3e, *Lobélia* (Delamare), à Mme Victor-Hugo.

Non placés : Odessa (Guéroult), Portici (A. Maquignon).

Durée : 4' 11" 4/5, 4' 13", 4' 14".

New-York (Hallali et Guernéria), est entraîné par Dessange.

PRIX DE CHATEAU-GONTIER (au trot attelé), 3,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Précieuse* (Pentecôte), à M. C. Jeanne; 2e, *Pomona* (A. Tamberi), à M. C. Rousseau; 3e, *Ouille* (Simonard), à M. Thiery de Cabanes.

Non placés : Ossay (J. Poey), Primerose (Olivier).

Durée : 3' 56" 2/5, 3' 56" 4/5, 3' 57" 2/5.

Précieuse (Uranus et Joyeuse), est entraînée par C. Pentecôte.

La 7e course est annulée.

Rapports officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Qualifiée-II	G	15 »	8 50
—	P	12 »	6 »
Quadrille	P	19 50	8 50
Québec	G	49 »	24 »
Palestine	G	96 50	64 »
	P	41 »	27 »
Petite-Sœur	P	23 »	17 »
Ollie-Dak	G	174 50	64 50
—	P	50 »	32 50
Ouistiti	P	32 »	15 50
New-York	G	13 »	6 50
—	P	12 50	6 »
Mistral	P	42 »	15 50
Précieuse	G	32 »	14 50
—	P	14 50	7 50
Pomona	P	24 »	13 50

Courses de Manchester

COURSES DU PRINCE-EDOUARD

1er, Haki, 5/2; 2e, Greek-Sholer, 4/1; 3e, Vilwood, 5/1. Il y avait six partants. Gagné d'une longueur, trois longueurs séparant le deuxième du troisième.

CYCLISME

LE CRITERIUM DU MIDI

CIRCUIT DU SUD-OUEST

Le Belge Morenhout enlève l'étape Bayonne-Bordeaux

La troisième étape du Circuit du Sud-Ouest, organisé par notre confrère toulousain « La Dépêche », s'est disputée samedi.

Comme il fallait le prévoir, sur les mornes routes landaises la course fut monotone, mais les kilomètres de pavés rendirent dure cette étape, qui se déroula cependant sans incident notable. La sélection ne put être opérée sur ce parcours si peu accidenté, et c'est un peloton de seize hommes qui se présenta pour l'enlevage final, au Pont-de-la-Maye.

Le Belge Morenhout sut se placer au bon moment et, dans un joli sprint, enleva la première place.

Le leader du classement général, le Bordelais Cantou, put se faufiler et se classa excellent deuxième, devant ses camarades du S. A. B., Rouynaud et Louis Luguet, qui, mal engagé, ne put produire son effort et dut se contenter d'une place d'honneur.

Le classement des suivants fut très ardu, car le public, en dépit des cordes tendues de chaque côté de la route, avait envahi la chaussée et formait un dangereux entonnoir.

Le Bordelais Cantou conserve la tête du classement, devant le Palois Fontan et Louis Luguet, handicapé par son accident de la première étape.

Le départ avait été donné aux concurrents restant en course, à Bayonne, à 6 h. 44.

Voici l'ordre des arrivés :

1er, Morenhaut (Belge), à 11 h. 58; 2e, Cantou (S. A. Bordelais); 3e, Rouynaud, S. A. B.; 4e, Louis Luguet (S. A. B.); 5e, Fontan (Pau); 6e, Dorfeuille (Aiguillon); 7e, Guibard (Condat); 8e, Guichard (Toulouse); 9e, Pelletier (Paris); 10e, Barthélemy (Paris); 11e, Suberville (Toulouse); 12e, Vermandel (Belge); 13e, Sauret (Toulouse); 14e, Léonard (Paris); 15e, Chauvière (S. A. B.); 16e, Piquemal (S. A. B.), tous en peloton.

Puis, à des intervalles plus ou moins rapprochés : 17e, Roy (Angoulême); 18e, Laveron (Toulouse); 19e, Muller (Saint-Girons); 20e, Périgo.

Puis, plus distancés : 21e, Engel (Paris); 22e, Nat (Montauban); 23e Leroux (Paris); 24e, Boudière (Paris); 25e, Dambrun (Tarbes); 26e, Sarding (Toulouse); 27e, Durac (Montpellier), etc.

Le classement général

Après la troisième étape, le classement général s'établit ainsi :

1er, Albert Cantou (S. A. B.), sur bicyclette FARET, 7 points; 2e, Fontan (Pau), 11 points; 3e, Louis Luguet (S. A. B.), sur bicyclette FARET, 12 points; 4e, Barthélemy (Paris), 21 p., etc., etc.

LA QUATRIEME ETAPE

Le départ de Bordeaux

Dimanche matin, par un temps menaçant, mais qui n'avait pas effrayé de nombreux sportsmen, qui se pressaient autour des concurrents, M. Emile Boudoire, de Bordeaux, a donné, à sept heures, au kilomètre 6, sur la route de Branne, le départ aux 37 routiers restant en course pour la quatrième et dernière étape : Bordeaux-Toulouse.

LE CIRCUIT CYCLISTE DE PROVENCE

Marseille, 5 septembre. — Résultat de la 4e étape (Valence-Montpellier) :

Arrivent en peloton : 1er, Steux; 2e, Ganay; 3e, Lejeune; 4e, Brazil; 5e, Villevieille; 6e, Manzon, à 3 h. 21' 0" 2/5; 7e, Brazzi, à 3 h. 31' 10" 1/5; 8e, Robin, à 3 h. 39' 48" 3/5; 9e, Matheron; 10e, Cigalas, à 9 h. 24' 25" 2/5; 11e, Bellanger; 12e, Godart, à 9 h. 37' 13" 2/5; 13e, Constant, à 9 h. 44' 42".

AVIRON

AVIRON ARCACHONNAIS. — Le programme de la grande manifestation nautique organisée par l'Aviron arcachonnais, sous le patronage de la municipalité, avec le concours du grand Casino, pour le 21 septembre prochain, est aujourd'hui définitivement arrêté. De superbes affiches, dont un grand nombre a été envoyé dans les principales villes du Sud-Ouest, couvrent déjà nos murs. Rien n'a été négligé pour assurer le plein succès des fêtes de cette journée de clôture de saison. L'adhésion de cinq Sociétés étrangères est déjà parvenue au comité d'organisation et les engagements ne seront clos que le jeudi 18 septembre.

La partie régates et concours comprendra les courses suivantes :

Yoles de mer à 4 débutants; yoles de mer à 4 juniors; yoles de mer à 4 seniors; yoles à 4 (course ouverte); yoles à 2 (débutants, juniors et seniors); canoës; canots Berton; petits canots à un et deux rameurs (courses réservées aux enfants au-dessous de 15 ans).

Pour la natation : un championnat militaire; des courses de 100 et de 500 mètres.

Pour les engagements, s'adresser au Syndicat d'initiative, 193, boulevard de la Plage.

Pour le programme général, consulter l'affiche.

Nous rappelons que les équipes de l'Aviron arcachonnais participeront le 14 septembre aux grandes régates de Saint-Jean-de-Luz.

BOXE

LE MATCH DE BOXE FRANCE-ANGLETERRE

Paris, 6 septembre. — Vendredi soir a eu lieu au Nouveau-Cirque la rencontre de boxe France-Angleterre organisée à la suite d'un défi collectif lancé par cinq boxeurs anglais aux boxeurs français, défi relevé immédiatement par cinq de nos représentants. Cette soirée s'est déroulée devant un public nombreux et a obtenu un vif succès. C'est la France qui est sortie victorieuse, après avoir remporté cinq victoires contre zéro. Voici les résultats :

Match en dix rounds de trois minutes : Julliard, vainqueur de Dick Heasmann, aux points.

Match en dix rounds de trois minutes : Hussan, vainqueur de Dide Gains.

Match en dix rounds de trois minutes : A. Grassi, vainqueur de Bill Lee, aux points.

Match en dix rounds de trois minutes : Tirelli, vainqueur de Jim Watts, aux points.

Match en dix rounds de trois minutes : K.-O. Marchand, vainqueur de Woodmann par knock-out, au 8e round.

Le « Sport du Sud-Ouest »

Sommaire du « Sport du Sud-Ouest » de cette semaine :

Programme des courses de La Teste-Arcachon, avec montes, appréciations, etc. Programmes des courses de Tarbes, Jonzac, Pessac-sur-Dordogne, Riscles, Seyches, Jegun. Comptes-rendus de Tarbes, Dax, Aire-sur-l'Adour, Lesparre. Programmes ou engagements des courses de Vianne, Pompadour, Tarbes, Rochefort-sur-Mer, pour les réunions du 14 septembre. Programmes des courses de Bayonne-Biarritz et Bordeaux-Bouscat. La défense du Sport hippique régional. Le Syndicat général hippique, etc.

Conseil général de la Gironde

Séance du jeudi 4 septembre

Présidence de M. le sénateur **Monis.**

M. Barraud, secrétaire.

La séance est ouverte à 15 h. 15. **M. le Préfet** y assiste.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Les vœux sont renvoyés aux commissions.

M. le Préfet dépose sur le bureau un bordereau supplémentaire d'affaires soumises au Conseil.

Rapporteur, **M. Perrault.** — Le Conseil décide de consulter le conseil juridique du département au sujet de la situation du département, relativement à l'accident qui a occasionné la sessation du fonctionnement de l'ancien ascenseur de la préfecture. La commission départementale sera chargée de statuer ensuite sur le rétablissement de cet appareil.

Au sujet du vœu adopté hier et tendant à établir entre la ville de Bordeaux et les agglomérations suburbaines des moyens de transports directs sans transbordement, la motion suivante a été déposée :

« Les conseillers généraux soussignés, vu l'importance du vœu adopté par le Conseil général dans sa séance du 3 septembre, et ayant trait à la pénétration des tramways suburbains ou à l'extension des tramways urbains, demandent qu'une commission spéciale de cinq membres soit chargée de l'étude de cette question. (Vayssière, Ducourt, Saint-Germain.) »

Sont désignés : MM. Ducourt, Vayssière, Saint-Germain, Veyrier-Montagnères, Cazanouve.

Rapporteur, **M. Courrégeongue.** — Avis favorable aux vœux ci-dessous :

« Que le tramway Bordeaux-Mérignac soit prolongé jusqu'à Martignas. (Ducourt, David.)

» Que le tramway de Libourne à Branne, dont la construction avait été décidée avant la guerre par le Conseil général, dont le tracé avait été étudié et approuvé par lui, entre enfin en voie de réalisation. (Antoine, Combrouze, Coustou.) »

Le Conseil adopte la motion suivante, qui est renvoyée à la commission des finances.

Les conseillers généraux soussignés, délégués au comité Bordeaux-Odessa, demandent l'inscription au budget de 1920 d'un crédit de 3,000 fr. comme part contributive du département aux dépenses du dit comité : Ducourt, Vayssière, Pousson, Buscailet.

Rapporteur, **M. Barraud.** — Le Conseil :

1° Demander à l'Office départemental des charbons de faire toute propagande utile en faveur de la tourbe auprès de tous les consommateurs de charbon;

2° Décide que la subvention prévue par la loi de janvier 1919, pour fonctionnement de l'Office agricole départemental, sera versée dans la caisse de cet Office, qui en fera la répartition sous le contrôle du directeur des services agricoles, dont les frais de tout ordre seront portés à 3,000 fr.

Tramways de Pellegrue à Coutras et tramways de Libourne à Branne et à Saint-Jean-de-Blaignac. Actes de concession.

Le Conseil décide de surseoir à la mise à exécution des projets pour attendre la baisse du prix des matières et de la main-d'œuvre.

Rapporteur, **M. Lenourichel.** — Le Conseil autorise la délivrance des certificats d'admission des enfants dans les crèches aux mêmes conditions que ceux délivrés aux nourrices.

Sera porté à 18,000 francs le crédit affecté à subventionner les crèches.

Le Conseil ne peut accueillir l'initiative de M. le docteur Doizy, tendant à la création d'un établissement de puériculture.

Subvention de 100 francs au Syndicat d'initiative de La Réole pour le développement de l'industrie touristique.

Sont acceptées les propositions de répartition de la subvention de 1,000 francs en faveur des bibliothèques utiles et celles en faveur des caisses des écoles.

Le Conseil vote une subvention de 5,000 fr. pour être employée à secourir la ville d'Albert, adoptée par la Société le Secours d'urgence dans les régions libérées.

Rapporteur, **M. Pousson.** — Le Conseil accorde une subvention supplémentaire de 500 fr. à l'Office central de la charité bordelaise.

Adresse à M. Alliaud, inspecteur d'Académie admis à la retraite, l'expression de ses regrets, et le remercie des sentiments que marque, vis-à-vis de l'Assemblée, la lettre qu'il lui a adressée.

S'en tient pour un an au tarif de l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France quant au tarif de l'Assistance médicale gratuite.

Rapporteur, **M. Bentéjac.** — Un crédit de 10,000 francs assurera le fonctionnement en 1920 de l'Office départemental des pupilles de la nation.

M. le Président donne lecture de la motion suivante :

« La Commission départementale propose au Conseil général d'inscrire au budget de 1920, en recettes et en dépenses, une somme de 15 millions de francs pour la cession au département de produits agricoles, de denrées alimentaires et de charbon, en ce qui a trait aux dépenses du personnel et du matériel nécessaires au service du ravitaillement. (Adopté.)

La séance est levée.

Séance du vendredi 5 septembre

Présidence de M. le sénateur Monis.

M. Périé, secrétaire.

La séance est ouverte à 15 h. 10.

Rapporteur M. Pousson :

Est autorisé le transfert, au nom du comité d'Assistance aux militaires de la grande guerre du bénéfice de la subvention accordée à l'œuvre des prisonniers de guerre.

Renvoi à la commission des finances du dossier des demandes de subvention en faveur du comité d'Assistance aux mutilés.

M. Buscaillet est intervenu pour rappeler les devoirs de l'Etat vis-à-vis des mutilés.

Un crédit de 6,769 francs sera porté en recettes et en dépenses au budget modificatif de 1919, au titre de règlement de l'indemnité de remise en état de l'Ecole normale de Saint-André-de-Cubzac.

Rapporteur M. Mathellot.

Renvoi à la commission des finances avec avis favorable pour une subvention de 3,000 francs de la demande de l'« Office régional agricole ».

Rapporteur M. Chasseloup.

Le Conseil :

1. Adopte le principe de relèvement des honoraires des médecins de l'Assistance médicale gratuite.

2. Sur la proposition de M. Compans, fixe le point de départ de l'application au 1er juillet dernier.

Augmente de 200 francs le crédit pour installation matérielle des examens et prie l'administration de rechercher un autre entrepreneur.

Rapporteur M. Chasseloup.

Avis favorable au vœu ci-après :

« Que les primes de démobilisation soient payées sans délai aux démobilisés. » — Bordeaux.

Rapporteur M. Chasseloup.

Le Conseil vote des crédits s'élevant ensemble à 12,300 francs pour frais divers de réunion de documents nécessaires à la préparation de l'historique de la contribution apportée à la guerre par le département de la Gironde.

Il adopte les propositions du service tendant au relèvement des honoraires alloués aux médecins inspecteurs de la protection des enfants du premier âge.

Rapporteur M. Dignac.

Le Conseil autorise M. le Préfet à remplacer la date du premier janvier 1919 par celle du 1er juin sur les avenants présentés pour les voies ferrées d'intérêt local des Landes et du Blayais, de Saint-André-de-Cubzac à L'Isle-Journe et Puisseguin, de La Teste à Cazaux et de Bordeaux à Cadillac.

Le vœu suivant avait été envoyé à la commission d'administration :

« Que la hausse continuelle des vins met la classe ouvrière dans l'impossibilité de boire du vin; demande au Conseil général de donner une suite favorable, après discussion, à ce vœu qui est digne d'intérêt.

M. Buscaillet expose les raisons pour lesquelles il a formulé ce vœu : l'interprétation donnée par le consommateur aux indications affichées par les commerçants et provenant de la commission départementale des prix normaux.

M. le Secrétaire général déclare qu'il ne s'agit point là de taxation, mais de l'établissement du prix de revient normal de toutes les denrées.

Après intervention de M. Mathellot, M. le Président indique que les prix normaux se présentent sous une forme équivoque qui ne permet pas au public d'apprécier leur signification. La principale cause de la cherté des denrées réside dans la défectuosité des services de transport et de manutention.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

7 SEPTEMBRE 1918

Nos troupes franchissent le canal de Saint-Quentin et, avec nos alliés, poursuivent l'ennemi en retraite sur tout le front. Tugny-le-Pont, Saint-Simon, Roisel, Tergnier, le fort et le village de Condé, Barisis, Laffaux, Nanteuil-la-Fosse, Celles, Vauxaillon sont pris.

Le Parlement luxembourgeois, malgré l'opposition du gouvernement, ayant accepté de discuter une interpellation sur les violations continuelles de la neutralité du Luxembourg par les Allemands, le ministère donne sa démission.

Le Pérou transfère au Etats-Unis le contrôle des navires allemands internés dans ses ports.

8 SEPTEMBRE 1918

Les troupes françaises ont enlevé Vaux, Fluquières, Happencourt, Le Hamel, Avesnes, Artemps et ont franchi le canal Crozat.

Célébration en France de l'anniversaire de la bataille de la Marne.

Mort du baryton Lestelly

Nous avons le regret d'apprendre la mort subite, à Paris, du baryton Lestelly, de l'Opéra. Il n'était âgé que de 47 ans.

Né à Bordeaux, Lestelly s'appelait de son vrai nom Louis Lelais. Elève de Claverie, il avait commencé par chanter dans les concerts avec son maître. Puis il fut engagé en province au théâtre, et à la Monnaie de Bruxelles, où plusieurs créations le mirent en vue. Un an avant la guerre, il devenait pensionnaire de l'Opéra de Paris, où il chanta le répertoire de Wagner et créa des rôles importants.

On sait le succès de Lestelly dans notre ville. Il a interprété au Français-Lyrique « Thaïs », « Rigoletto », « Guillaume Tell », « Hamlet », etc., etc., avec une chaleur d'organe et une sûreté de composition justement fêtées.

Excellent pensionnaire, camarade estimé de tous, Lestelly ne laissera que des regrets. Il était membre du bureau de l'Association des artistes (fondation du baron Taylor).

Musique des équipages de la flotte

Nous avions reçu une note de l'administration annonçant que la musique des équipages de la flotte, venue en Gironde pour participer à la grandiose manifestation de samedi, se ferait entendre dimanche après-midi au Jardin-Public.

Cette musique et son distingué chef, M. le capitaine Dussenty, ont, malheureusement pour nos concitoyens, reçu l'ordre de rejoindre immédiatement Toulon, et ont quitté Bordeaux samedi soir.

Les Bordelais n'auront donc pas le plaisir d'applaudir dimanche ces excellents artistes.

Ravitaillement civil

Lundi 8 septembre, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre frais et des fromages dans les marchés habituels et aux prix déjà fixés.

581 — **VENTES DE VEHICULES AUTOMOBILES DE L'ARMEE EN PROVINCE.** — Il existe déjà plus de 60 centres de vente où ont lieu régulièrement des adjudications. Les amateurs peuvent s'adresser au Service des Ventes, 70, avenue de la Bourdonnais, à PARIS, pour demander qu'il leur soit fait un service régulier des catalogues, sur lesquels ils trouveront tous les renseignements nécessaires pour faciliter leur achat.

Service médical de colonisation en Algérie

Un concours pour le recrutement de dix médecins de colonisation sera ouvert le 8 décembre 1919, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (Office de l'Algérie), à la préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de médecine, et à Strasbourg (Alsace-Lorraine).

Les médecins de colonisation sont répartis en six classes, qui correspondent à des traitements variant entre 3,500 fr. et 6,000 fr.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 800 fr. au minimum, à défaut de logement de nature à la charge des communes de la circonscription, et des indemnités diverses, notamment pour les transports judiciaires, les expertises médico-légales, les vaccinations et revaccinations, le service des infirmeries indigènes et des dispensaires communaux, etc.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la direction de l'intérieur, 2e bureau du gouvernement de l'Algérie.

Les demandes d'admission au concours devront parvenir au gouvernement général avant le 8 novembre 1919.

Patronage Jules-Ferry

(ARLAC-SOLFERINO)

Siège social, 185, rue du Tondu

Les inscriptions pour les cours de mandoline, solfège, comédie, diction, réservés pour les fillettes, jeunes filles et dames, ainsi que pour les garçons âgés de moins de quinze ans, sont reçues au siège social, 185, rue du Tondu. Ces cours, dirigés par Mlle Madeleine Trochon, auront lieu tous les dimanches matin, de 10 h. 30 à midi.

Cours gratuit de mandoline pour garçons et fillettes des écoles publiques, tous les jeudis, de 10 à 11 heures.

Les cours gratuits de sténographie élémentaire et supérieure (méthode Canton), dirigés par M. Georges Baugier, lauréat des cours professionnels de la Fédération sténographique française, auront lieu tous les dimanches matin, de 9 à 10 h. 30. Ces cours sont réservés aux fillettes, jeunes filles, dames et aux garçons âgés de moins de quinze ans.

Garderies et cantines scolaires les jeudis et vacances.

Union nationale des combattants

25, rue de Ruat

Pour une coopérative des Anciens combattants

SEIZIEME LISTE

Besse neveu et Cabrol, 250 fr.; Brandenburg, 100 fr.; Société générale de construction métallique, Talence, 100 fr.; Wonderland Bordelais, 150 fr.; Compagnie coloniale de l'A. F., 100 fr.; G. Bories, 100 fr.; F. Vinaïté, 100 fr.

LA DÉPOPULATION

LES REMÈDES

Tout le monde est ému devant la tenacité, la stagnation démographique du pays; mais l'heure n'est plus aux gémissements, elle est à la recherche et à l'application des remèdes qu'il faut consacrer nos énergies.

Pour guérir un mal, il faut d'abord déterminer ses causes. Celles de la restriction volontaire des naissances sont nombreuses. Il faut procéder par ordre et s'attaquer d'abord aux principales.

Les deux causes essentielles du manque de natalité sont :

1° L'intérêt des parents à ne pas avoir d'enfants ou à en avoir le moins possible, car les enfants coûtent cher.

2° L'intérêt des enfants déjà nés à ne pas avoir de copartageants dans la succession de leurs parents. Ceux-ci, qui portent tout naturellement une tendre affection à leurs enfants déjà nés, s'abstiennent de leur donner des frères ou des sœurs pour ne pas réduire leur part d'héritage.

Il s'agit donc de supprimer ou du moins de réduire considérablement ces deux intérêts.

L'intérêt des parents à ne pas avoir d'enfants à cause des dépenses qu'ils entraînent peut être très efficacement combattu, en ce qui concerne les salariés, au moyen du sursalaire familial, et, en ce qui concerne les personnes jouissant d'une certaine aisance, et par conséquent soumis à des impôts directs plus ou moins élevés, au moyen d'une nouvelle répartition de ces impôts.

Le sursalaire familial, qui n'est qu'au début de sa carrière, fait la tache d'huile avec rapidité. Les employeurs promettent à leurs salariés, indépendamment de leur salaire normal, qui varie naturellement suivant leurs capacités, un supplément de salaire payé chaque mois pour chaque enfant de moins d'un certain âge (quinze ans, par exemple) et effectivement à leur charge. C'est ainsi qu'un industriel de Bordeaux donne chaque mois à chacun de ses ouvriers, en plus de son salaire, 15 francs par enfant. Une famille de quatre enfants se voit donc assurée d'un appoint mensuel de 60 francs. Les employeurs doivent s'efforcer d'accorder un sursalaire familial suffisant pour faire disparaître dans l'esprit de leurs ouvriers toute préoccupation que pourrait leur causer un accroissement éventuel de leur famille.

Pour éviter que l'employeur qui accorde ce sursalaire n'ait un intérêt à ne pas embaucher d'ouvriers chargés de famille, il paraît utile de faire payer le sursalaire familial par un organe central : syndicat de patrons ou association mutualiste de pères de famille. Ces caisses centrales sont alimentées au moyen de versements forfaitaires opérés par les employeurs; chaque employeur versant chaque mois une somme fixe par ouvrier travaillant chez lui, que cet ouvrier soit ou non chargé de famille. Il est facile de calculer ce versement forfaitaire au moyen d'une statistique des familles. Ce système fonctionne actuellement dans la métallurgie de l'Isère. L'on pourrait aussi, si les employeurs se montraient trop peu disposés à généraliser cette réforme, faire assurer par l'Etat le paiement du sursalaire familial moyennant un versement forfaitaire des employeurs, versement qui deviendrait une sorte d'impôt.

Une nouvelle répartition des impôts directs, et particulièrement de l'impôt sur le revenu, paraît également nécessaire.

Il est entendu que les impôts sont dus proportionnellement aux « facultés » de chacun, mais on oublie trop souvent qu'ils doivent être également proportionnés aux « charges » des contribuables.

Pour supprimer ou du moins pour diminuer d'une façon appréciable l'intérêt des enfants déjà nés à ne pas avoir de copartageants, il faut évidemment modifier profondément nos lois successorales. La proposition Bokanowski fait intervenir l'Etat comme héritier pour une part plus ou moins forte, suivant le nombre d'enfants, dans les successions déférées à moins de quatre enfants ou représentés. Des réformes de cette nature répondent aujourd'hui à une véritable nécessité, d'autant plus que le formidable déficit de nos budgets oblige à trouver des ressources considérables. Ne sera-t-il pas moins dur pour les contribuables de supporter un manque à gagner lorsque une succession viendra à leur échoir que de se voir arracher dès maintenant une portion considérable de leur capital ou de leur revenu ? Un impôt exagéré sur le revenu ou sur le capital serait de nature à paralyser toute la vie économique du pays. Il est d'ailleurs facile de limiter les inconvénients d'une pareille réforme en stipulant que l'Etat pourrait être écarté du partage des biens immobiliers, des fonds de commerce ou des entreprises industrielles, moyennant le payement de sa part en deniers. Il sera bon aussi d'accorder au père de famille une liberté de tester aussi large que possible pour éviter le morcellement exagéré des biens.

Il est bien certain que, une fois ces différentes réformes votées, tout le nécessaire ne sera pas fait. Du moins les réformes les plus urgentes et les plus indispensables seront-elles réalisées. De pareilles réformes ne violeraient pas des droits : elles tendraient à supprimer des privilèges, les privilèges injustifiés des parents qui n'ont que peu d'enfants et de leur descendance.

Roger CRUSE.

Charbon d'Amérique pour la France

Parmi les Américains qui sont arrivés au Havre lors du dernier voyage du paquebot « France », se trouve M. John B. Ford, de Détroit. Il vient en France avec l'objet de négocier la vente d'une très grande quantité de charbon, qu'il va exporter des Etats-Unis dans des vaisseaux qui lui appartiennent et construits aux chantiers des Grands Lacs depuis le commencement de la guerre. Ces vaisseaux sont outillés d'un nouveau mécanisme breveté avec lequel les cargaisons peuvent se décharger en quatre heures.

Historique du 9e Régiment d'Infanterie

Le 6 août 1914, le 9e quittait Agen. Il va prendre sa place dans la lutte formidable qui va s'engager. L'enthousiasme est grand; les cœurs des troupiers sont gonflés d'espoir et battent à l'unisson. Une même pensée unit tous ces braves : il faut vaincre l' « ennemi héréditaire ». Les wagons, couverts de fleurs, s'éloignent au milieu d'une ovation indescriptible. Ils sont partis...

Le 9 août, le régiment débarque à Valmy, en Champagne; par étapes successives, il se porte à la rencontre de l'ennemi. Après avoir traversé la Marne et la Meuse, après avoir franchi la frontière belge, il arrive à Herieumont, le 21 août. La division fait partie de la 4e armée. L'ennemi n'est pas loin. Le 22, le 9e, commandé par le colonel Duport, continue sa marche en avant; il prend contact avec les Allemands dans les bois au nord de Bertrix. Le combat s'engage, la lutte est violente et meurtrière; mais l'ennemi de beaucoup supérieur en nombre force nos contingents à la retraite. C'est le repli de la Marne qui commence. Nos braves soldats ne perdent pas courage; de violents combats s'engagent au Noyer, où le 9e défend le passage de la Meuse, à Recourt, Engeaucourt, Harocourt, Rilly-aux-Oies, en Champagne. Il tient l'ennemi en échec, mais devant la marée sans cesse grandissante la retraite continue.

C'est le 6 septembre; l'ordre du jour du maréchal Joffffre est venu toucher nos troupes, qui se ressaisissent et font de nouveau front à l'ennemi. Le 9e prend position près de Saint-Ouen, à la lisière sud-est du camp de Mailly,

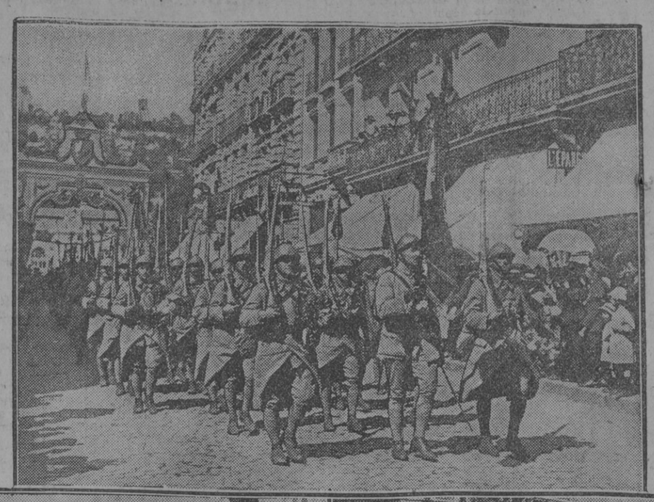

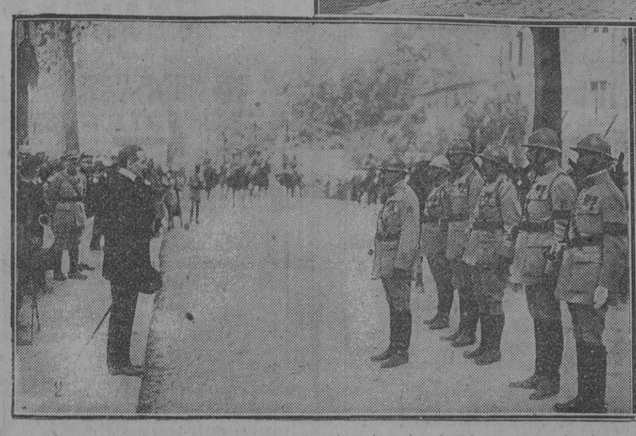

et se prépare au combat. L'offensive est déclanchée, l'ennemi bat en retraite. C'est la poursuite. Après de violents combats à la ferme des Grandes-Perthes, au nord du camp de Mailly, le régiment continue sa marche et arrive le 13 septembre à Wargemoulin. L'ennemi s'accroche désespérément au terrain qu'il veut conserver à tout prix; de violents combats se livrent le 14 et le 17 septembre. Le régiment prend un court repos. Une violente attaque brusquée enfonce nos lignes; le 9e, appelé à combler les vides, refoule l'ennemi et enlève brillamment le village des Hurles le 26 septembre. Il faut conserver nos gains; nos braves poilus mettent toute leur énergie à l'organisation et la défense du secteur, ce qui vaut au régiment une citation à l'ordre de la division :

« Le général commandant la 33e division cite à l'ordre de la division le 9e R. I. pour le zèle et l'énergie dont il a fait preuve dans l'organisation de la défense de son secteur. »

Il conserve ce secteur, et pendant tout l'hiver 1914-1915, sous l'habile direction du colonel Dizot, il se livre à une série d'attaques et de contre-attaques, en particulier le 20 et le 31 décembre 1914 et en février et mars 1915.

Blessé, le colonel Dizot est remplacé à la tête du régiment par le colonel Louveau, de la Guigneraie.

Après une période de repos, le 9e embarque pour la Somme, puis de là pour l'Artois, prend position devant Roclincourt, et le 11 mai, il se porte à l'assaut des défenses ennemies; le Boche, fortement retranché, soutient une lutte violente qui durera plusieurs jours. Relevé de Roclincourt, le régiment occupe le secteur de Blangy-Saint-Laurent, en avant d'Arras. Le 25 septembre, il prend part à la grande offensive. Il a pour objectif le village de Beaurain. Là, comme à Roclincourt, l'ennemi, formidablement organisé, soutient la lutte avec acharnement, mais en dépit de sa vive résistance, le 9e réussit néanmoins à progresser. L'offensive terminée, le régiment reste toujours en avant d'Arras, dans le secteur d'Achicourt.

Relevé au début de 1916, il va faire des travaux en Lorraine, dans le secteur d'Enville-Arracourt. Ensuite, une courte période devant la butte du Mesnil, secteur agité qui lui occasionne de lourdes pertes, et le 9e entrera dans la fournaise de Verdun.

La 33e D. I. prend position devant Fleury le 20 juillet 1916. C'est le moment où l'ennemi fournit son effort maximum pour faire tomber Verdun.

Il est à Souville, il est à Fleury. Il faut à tout pris le refouler. Le 3 août, les éléments de la D. I. partent à l'assaut; le 9e enlève brillamment le village de Fleury et accentue largement sa progression en faisant un grand nombre de prisonniers.

Un court repos, le régiment remonte en ligne; il entre en secteur à la cote du Poivre; il y reste trois mois; il n'attaque pas, mais néanmoins c'est toujours Verdun avec ses bombardements intenses et fréquents.

Relevé, le 9e prend la direction du bois d'Ailly en forêt d'Apremont; il occupe ce secteur tout l'hiver. Les opérations se borneront à des patrouilles et à d'heureux coups de main. Cependant, le secteur fut souvent soumis à de violents bombardements, et cette période fut marquée par un sombre deuil : le colonel Rothe, qui commandait le régiment, trouva la mort en première ligne.

Le 16 avril 1917 approche : la division passe de la 2e à la 4e armée. Elle va prendre un secteur devant le massif de Moronvillers et va exécuter des travaux de préparation à la formidable attaque. Le 9e se trouve devant le mont Sans-Nom. Le 17 avril, avant l'aube, la division part à l'assaut, le 9e commandé par le colonel Castella se dirige vers le mont Sans-Nom qu'il enlève avec un entrain remarquable, prenant à l'ennemi 15 canons, une quantité de mitrailleuses, plus de 300 prisonniers et progressant de 3 kil. 500 en profondeur. Pendant 10 jours, il soutient de violentes contre-attaques et, malgré la fureur des assauts ennemis, il ne perd pas un pouce de terrain. Ce brillant fait d'armes valut au 9e sa première citation à l'ordre de l'armée :

« Le 9e R. I., sous les ordres du colonel Castella, brave et manœuvrier, à la bataille de Moronvillers les 17 et 18 avril, enlève les crêtes tenues par l'ennemi sur une profondeur de plus de 3,000 mètres, ramène 300 prisonniers, s'empare de 15 canons et garde les positions conquises malgré toutes les contre-attaques désespérées de l'adversaire. »

Relevé le 2 mai, le régiment retourne tenir son secteur en forêt d'Apremont, puis il revient de nouveau à Verdun, où il tient le secteur du bois de Chaume. De là, il va occuper le secteur des Eparges, où il fait connaissance avec les premiers contingents américains. Le 21 et le 22 mai 1918, le 9e remonte à nouveau au bois le Chaume et au bois des Caurières, où il résistera à de violents coups de main précédés d'intenses bombardements à obus toxiques et accompagnés de lance-flammes; l'ennemi essaie de lui arracher la position de la croupe des Rousses. L'échec de l'ennemi fut complet grâce à l'énergie et à la ténacité des soldats du 9e.

Pendant ce temps, l'ennemi multiplie ses efforts sur la Somme, à Montdidier, à Château-Thierry; il veut en finir, c'est la ruée. Il faut l'arrêter à tout prix. Le régiment va prendre place dans la mêlée. Après avoir fait plusieurs étapes autour de Compiègne, il va tenir un secteur à Troesnes, au nord-ouest de Château-Thierry, il y reste jusqu'au 17 juillet et, dans une opération locale, il améliore ses positions. Relevé dans la nuit du 17 au 18, il prend part à l'offensive générale menée par les 4e, 5e, 6e et 10e armées; sans aucune préparation d'artillerie, nos troupes se portent en avant. Tour à tour les neuf bataillons de la D. I. passent en avant-garde. La colonne de division remonte la rive gauche de l'Ourcq. Le 9e, pour sa part, conquiert les villages de Vichel, Nanteuil, Breny, Armentières. Il suffit de lire la magnifique citation à l'armée qui couronne cet exploit pour se rendre compte de la belle tâche accomplie par nos braves poilus :

« Sous les ordres du colonel Leroux, puis du commandant Becker, a, au cours de l'offensive entre Aisne et Marne du 18 au 30 juillet, mené la lutte sans arrêt, conquis plusieurs villages et positions dominantes fortement organisées, capturant plusieurs canons, de très nombreuses mitrailleuses, un énorme matériel de guerre, infligeant à l'ennemi des pertes sérieuses; a toujours poussé de l'avant sans tenir compte de l'alignement avec les éléments voisins et malgré le feu des mitrailleuses qui parfois l'ont assailli sur trois faces. »

Le régiment, relevé, vient au repos pendant une vingtaine de jours dans la région de Pipleux-Dammarin, en Seine-et-Marne. Là, il perfectionne son instruction et se prépare à reprendre place dans la lutte gigantesque qui est engagée depuis le 18 juillet.

Enlevé en auto, le 9e débarque à Dampleaux, en forêt de Villers-Cotterets, et de là il monte à Guny, sur l'Ailette. Il fait partie de l'armée Mangin. Le 28 août, c'est l'attaque générale de l'armée; la D. I. reçoit la mission délicate de franchir l'Ailette et tous ses marécages; elle a pour objectif le bois Claudin, Coucy-la-Ville, l'rènes, aux lisières de la forêt de Saint-Gobain. Le 9e est en ligne. Après une lutte acharnée, après trois puissantes attaques, il parvient à franchir le canal et les multiples bras de l'Ailette. Les marécages sont dépassés, les unités du 2e bataillon pénètrent dans le bois Claudin, sous un feu d'une extrême violence. En effet, les grands bois et la forteresse imposante de Coucy-le-Château cache d'innombrables nids de mitrailleuses et dissimule des quantités de batteries d'artillerie. La tâche la plus difficile est accomplie, le 9e passe en réserve et cède sa place aux autres unités de la D. I., qui vont exploiter les succès et bouter le boche jusqu'aux lisières de la forêt de Saint-Gobain.

Une magnifique citation à l'ordre de l'armée viendra orner encore le glorieux drapeau du 9e :

« Le 9e R. I. ayant reçu la mission, sous le commandement du commandant Biswang, de forcer le passage d'un canal, puis d'une rivière, a rempli sa tâche avec une ardeur remarquable et sans souci des pertes qu'il subissait; triomphe de tous les obstacles accumulés par l'ennemi. Puis, au cours de durs combats de bois, a refoulé pied à pied l'adversaire durant quatre jours, sous des rafales incessantes de très nombreuses mitrailleuses et sous un violent bombardement de tous calibres. A atteint tous les objectifs qui lui avaient été assignés en poussant toujours de l'avant et sans s'inquiéter des progrès des unités voisines. A fait de nombreux prisonniers et capturé un grand nombre de mitrailleuses. »

Par décision du général commandant en chef du 20 septembre 1918, le port de la fourragère est conféré au 9e R. I.

La grande bataille bat son plein, il faut assurer le maintien du terrain reconquis; le 9e occupe les tranchées de Barisis, devant la formidable position Hindenbourg, où l'ennemi s'est réfugié, position que l'infatigable armée Mangin lui arrache quelques jours plus tard. Le régiment va prendre quelques jours de repos à Chelles et à Haute-Fontaine. C'est pendant ce court repos que le général Fayolle viendra accrocher la fourragère au glorieux drapeau du 9e.

Le régiment est à nouveau lancé dans la lutte, il est dirigé sur Saint-Quentin, puis sur Mont-d'Origny. Sous le commandement du colonel Becker, il va une fois de plus se mesurer avec le boche.

Le bataillon Moreliéras va prendre position devant Thenelles, près de Mont-d'Origny. Il faut franchir l'Oise avec ses nombreux bras et avec ses immenses marécages. La lutte est dure; ne pouvant passer de front, le bataillon glisse vers la droite, où il va prolonger les unités du 20e corps. L'Oise est franchie, mais le bataillon n'ayant qu'une base restreinte est obligé de se donner de l'air; pendant plusieurs jours, il dispute le terrain pied à pied avec l'ennemi. Le 24 octobre, à quatorze heures, le bataillon s'élance à l'assaut avec les unités du 20e corps. Il progresse et fait des prisonniers, mais un feu de mitrailleuses d'une violence extrême arrête sa progression. Néanmoins, le but est atteint. Le bataillon a élargi sa base, et maintenant le régiment va trouver place pour donner l'assaut. Le 26, les bataillons Moreliéras et Ferrand s'élancent à l'assaut; le bataillon Moreliéras est cloué au sol, il ne peut progresser, Origny-Sainte-Benoîte, véritable nid de mitrailleuses, lui interdit tout mouvement. Mais le bataillon Ferrand, à droite, brise toute résistance et atteint son objectif. Le bataillon de Lobit, se glissant entre les deux autres, achève l'encerclement de Mont-d'Origny. Beau résultat : en fin de journée, 430 prisonniers, 2 canons de 105, 4 canons d'accompagnement, une grande quantité de mitrailleuses et de matériel de toute sorte sont en sa possession.

Une citation à l'ordre du corps d'armée vient couronner l'œuvre de cette belle journée :

« Sous le commandement du colonel Becker, débouchant dans des conditions très difficiles d'une base étroite de départ, est parvenu, à force de ténacité, à l'élargir durant trois jours de combats successifs. Est parti, une fois de plus, à l'attaque, le quatrième jour, a brisé la ligne ennemie, capturant de haute lutte deux canons de 105, quatre canons d'accompagnement, plus de quarante mitrailleuses, a fait plus de quatre cents prisonniers; complétant, en fin de journée, sa manœuvre par l'engagement de ses dernières réserves; a encerclé une position voisine, dont il a ainsi permis de capturer la garnison tout entière. »

Plus de repos : le Boche fléchit, il s'est replié jusqu'à Guise; c'est là que le 9e va le retrouver. Il prend donc position devant Guise, face au Haricot, position formidable où le Boche s'accroche désespérément. A force de ténacité et de manœuvre, le bataillon Berthe, contournant l'obstacle, arrive à l'Oise, qu'il réussit à franchir. Menacé d'un encerclement, l'ennemi bat en retraite précipitamment. Le régiment tout entier franchit l'Oise, deux bataillons nettoient la ville de Guise et font quelques prisonniers. Le bataillon Morelieras, avant-garde du régiment, continue sa marche en avant et talonne le Boche jusqu'à la frontière belge.

A ce moment, l'armistice vient interrompre les brillants succès du 9e; néanmoins, tous les poilus sont heureux et fiers : le Boche a succombé; la victoire si longtemps attendue a enfin souri à nos armes, et nos braves Gascons ont le cœur haut, car ils savent qu'ils ont largement contribué au succès.

A. LACAZE.

Le kaiser vu de près

Celui qu'on aurait pu appeler l'agent de publicité de Wilhelm II, le docteur Otto Hammam, vient de donner au monde un livre intitulé : « Autour du Kaiser », qui est plein d'observations et d'appréciations intimes et aussi sincères qu'on peut l'attendre d'un Allemand. Le livre çà et là va même jusqu'à la franchise. Le docteur Hammam parle de l'hallucination qui faisait croire à Guillaume qu'il était le sauveur prédestiné de l'humanité. « L'ex-kaiser ne peut être jugé équitablement, » dit-il, « qu'en tenant compte non seulement de ces hallucinations, mais aussi des limites que la nature et les conditions pathologiques avaient mises au développement de ses facultés intellectuelles. Le kaiser, sur son trône, était trop souvent comme un promeneur de nuit qui voit toute chose en glorifiée et transfigurée au clair de lune, ou transformée en fantômes terrifiants; qui rêve de succès imaginaires, ou voit des dangers qui, en plein jour, n'effraieraient personne ».

L'auteur raconte que le père de Wilhelm II écrivait à Bismarck de ne pas permettre que le jeune prince se mêlât en aucune manière de la politique extérieure de l'Empire. Le docteur Hammam considère que la mentalité de l'ex-kaiser s'est arrêtée dans son développement; que son cerveau est toujours resté à la période de l'adolescence, et qu'il ne s'est jamais approprié des leçons que donne l'expérience. Sa force de volonté restait aussi stationnaire.

Le docteur Hammam dément la fable qui attribuait au roi Edouard VII le dessein de provoquer une guerre mondiale contre l'Allemagne. Il affirme que le roi d'Angleterre s'efforça de son mieux, à sa rencontre avec Wilhelm II, en 1908, à Friedrichsof, d'arriver à une entente sur la question de compétition navale, et que le kaisr rejeta toute proposition à cette fin.

Petite Correspondance

— Automobiliste, 13 H. A. — Vous n'êtes malheureusement pas dans les conditions de la loi. Vous ne pouvez qu'obtenir des délais.

— Cl. 1914, P. H. — Si vous êtes considéré comme fonctionnaire de l'Etat, oui.

— A. C., 121. — Oui.

— Mère aimante, M. L., 308. — La loi dit que le droit des ascendants n'existe que si ce droit ne profite pas déjà à d'autres personnes. Or, comme la veuve et l'orphelin de votre fils ont droit à une pension, vous ne pouvez en obtenir une deuxième.

— Odessa, cl. 16. — 1. Vous pouvez demander un secours au général commandant la subdivision. — 2. Oui, écrivez à son dépôt.

— C. E. St-Aubin. — Vous avez droit à l'allocation temporaire des petits retraités. La mairie qui a reçu votre déclaration fera le nécessaire.

— Une étourdie. — Vous ne pouvez pas bénéficier de la loi du 9 mars 1918.

— J. P. 1912. — 1. A partir du 2 août 1917. — 2. Oui, si c'est pour blessure ou maladie contractée en service commandé.

— A. B., démobilisé. — Oui, la loi du 23 novembre 1918, promulguée au « Journal officiel » du 24, oblige les employeurs à reprendre leur personnel d'avant guerre dans l'emploi que chacun occupait au moment de sa mobilisation et au taux normal et courant de cet emploi.

— Robert, 22. — Oui, il peut le faire comme un simple particulier.

— R. C., 119. — Il faut terminer vos 4 ans.

— A. T. — Oui, dans la France entière.

— Toulouse, H. — Assignez-le en justice de paix.

— A. C. — A 60 ans et votre femme à 55 ans. Demande à la sous-intendance.

— P. T. — Il pourrait l'obtenir, mais ce n'est pas un droit.

— E. C., 18. — C'est encore un projet.

— Une Paloise. — 1. 960 francs. — 2. Quand le ministre aura pris sa décision. — 3. Oui.

— No 238. — Rien ne s'oppose à ce que vous obteniez une pension si vous avez 60 ans et votre femme 55 ans, et si vos revenus ne dépassent pas un certain chiffre. Faites une demande à la sous-intendance.

— Banaud, Montignac. — Vous avez droit à deux ans sans aucune augmentation. Le nouveau propriétaire aurait les mêmes obligations que son prédécesseur.

— J. M., Saint-Christoly. — 1. Oui, si vous remplissez certaines conditions. Adressez-vous à la préfecture.

— Matricule 6560. — Oui, il vous faut un sauf-conduit. Adressez-vous au commissaire de police de votre quartier.

— L. M. H. — Vous avez le droit d'exiger le prix d'avant-guerre. Si votre locataire refuse, assignez-le devant la commission arbitrale.

— Rollin, Bordeaux. — Non, il faut, d'après la loi, une signification par huissier.

— L. B. 20. — Adressez-vous au juge de paix.

— Un Caudéranais. — 1. Sa situation ne changerait pas si elle épousait un Français. — 2. Aucun changement.

— Artilleur 94. — Oui, réclamez au dépôt.

— I. M. Aig. — Faites régler l'affaire par la commission arbitrale.

— L. C. 1882, Fouras. — 1. Oui. — 2. Commis d'administration. — 3. Oui, il peut le demander.

— Capbreton 1125. — 1. Oui. — 2. Aucune. Votre fille et votre petit-fils ont droit à la pension.

— Hussard 371. — Non, il faut au moins trois mois pendant la guerre.

— O. H. B. 49. — Vous pourrez l'assigner six mois après le décret de cessation des hostilités.

MAITRE JACQUES.

Le plus sûr des placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rémunérateur des placements sûrs en achetant des **Bons de la Défense nationale.**

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les **Bons de la Défense nationale** partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

Excès de capital libre en Allemagne

Une dépêche particulière de Genève au « Daily Express » de Londres cite un journal de Stuttgart qui dit que les banques d'épargne en Allemagne regorgent de dépôts d'argent, et qu'elles refusent d'en accepter davantage à un intérêt plus fort que de 2 %.

On donne comme cause de cet excès de capital libre le fait que les cultivateurs, les petits marchands et les propriétaires fonciers ont su acquitter leurs dettes pendant la guerre et qu'il n'existe plus qu'un nombre très petit d'hypothèques. Par conséquent, les banques d'épargne ne trouvent guère à placer les fonds à leur disposition que chez les banques de commerce et à un bénéfice minime. Dans l'impossibilité de lancer un grand emprunt ou un emprunt forcé avec probabilité de succès, le gouvernement allemand a décidé de faire un emprunt de 1 milliard 250 millions de francs à un intérêt de 2 %, avec loterie.

Exigez la Signature Boyer

EAU des CARMES BOYER

Refusez les Imitations

C'est de Besançon

la Grande Métropole Horlogère de France qu'est expédiée directement, la REINE DES MONTRES

MÉTAL INALTÉRABLE imitant l'OR à s'y méprendre.

MOUVEMENT DE HAUTE PRÉCISION, 10 RUBIS

Garanti sur bulletin contre tout vice de construction

Pour HOMME Prix 39.50 ou DAME

Mouvement H. P. Ancre 15 rubis, pour Hommes et Garçonnets seulement 44.50

avec magnifique chaîne cadeau

Joindre le montant à la commande plus 1 fr. pour port

Envoi de l'ALBUM ILLUSTRÉ contre 0.25 en timbres

Anciens Etablts BENOIT

Pétolat Frères et Anguenot, propriétaires

à La Grande Visite, BESANÇON (Doubs)

(Usines à Besançon, Morteau, Villers-le-Lac)

COMME LES AUTOS ÉCLAIREZ VÉLOS & MOTOS PAR PROJECTEUR ÉLECTRIQUE AVEC L'ALTERNACYCLE

87 S.G.D.G. GARANTI

Prix 55 F

EN VENTE PARTOUT

Gros : Etablts L. ROSENGART 65, Boul^d Soult, PARIS

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Produit hygiénique indispensable

Le meilleur et le plus économique des Dentifrices.

Exiger du RICQLÈS

Dernières munificences de Carnegie

Les dispositions du dernier testament de M. Carnegie, le grand philanthrope, qui est mort il y a à peu près deux semaines, sont maintenant connues dans tous leurs détails. Il y en a qui ont donné des surprises même aux amis intimes du feu multimilliardaire. Par exemple, M. Lloyd George, le premier ministre de la Grande-Bretagne, et M. Taft, l'ancien président des Etats-Unis d'Amérique, reçoivent chacun une pension viagère de 50,000 francs; lord Morley et cinq autres hommes éminents anglais ou écossais, des pensions de 25,000 francs chacun; les veuves des présidents Cleveland et Roosevelt chacune une pension de 25,000 francs, et le Carnegie Institut, chargé des recherches scientifiques pour le bien de l'humanité, le reste de sa fortune, estimé à 100 millions de francs. Pendant la dernière moitié de sa vie, M. Carnegie avait distribué en dons de charité et pour l'avancement de l'éducation et de la civilisation plus de 1 milliard 750 millions de francs.

Le contrôle du trafic du Danube

De Prague, un correspondant du « Daily Express » de Londres mande qu'un groupe de capitalistes britanniques, avec des agences à Vienne et à Budapest, est en négociation pour l'achat des lignes de vapeurs, avec leurs stocks, des Compagnies de navigation autrichiennes, hongroises, serbes et roumaines opérant sur le Danube. Ce groupe vise ainsi le contrôle des moyens de transport entre Passau, dans la Bavière, et la mer Noire.

Les négociations touchent à leur fin. Si elles aboutissent, les acquéreurs de ces grandes lignes de transport se proposent de faire construire des « monitors commerciaux », espèce de chalands reproduisant la forme des cuirassés à faible tirage dont on a fait tant d'usage pendant la guerre.

Voilà ce qui détruit définitivement le rêve allemande de dominer complètement le trafic du Danube.

LA PÊCHE A ARCACHON

PENDANT LE MOIS D'AOUT 1919

Durant la semaine du 28 juillet au 4 août, 17 rentrées de chalutiers ont été enregistrées. Pêche toujours abondante. L'apport a atteint 119 tonnes, qui ont été vendues 235,000 fr.

Toujours de belles pêches en sardines. Malheureusement, la rogue a fait défaut et n'a pas permis à beaucoup de professionnels d'exercer leur industrie. Malgré cela, 7 millions de sardines ont été pêchées et vendues 310,000 francs.

La pêche dans le maquereau a continué avec beaucoup d'intensité, avec une moyenne de 80 à 100 kilos par bateau et par jour. Total, 22,500 kilos, vendus 68,000 francs.

La pêche dans le bassin a été presque nulle : quelques mules, maquereaux, rougets, soles et plies. Le total de la semaine n'a pas dépassé une douzaine de mille francs. Cours de la semaine, identiques à ceux de la précédente.

Période du 4 au 11 août : 15 rentrées de chalutiers ont été constatées, avec une pêche qui a produit 200,000 francs environ.

Par suite des fortes chaleurs, la pêche à la sardine a été moins bonne que précédemment. Néanmoins, un arrivage de rogue s'étant produit, les résultats ont été satisfaisants : 2 millions de poissons rapportés, et vendus 175,000 francs.

Pêche au maquereau toujours active; moyenne par bateau et par jour, 40 à 50 kilos; apport total, 12,000 kilos, vendus 50,000 francs environ.

Pêche sur le bassin, faible et peu productive : 15,000 francs environ.

Cours pratiqués du 4 au 11 août : sardines, 70 fr.; maquereaux, 3 fr. 50; soles, 9 fr.; rougets, 5 fr.; mules, 1 fr. 40; plies, 3 fr. 50; merluchons, 1 fr. à 1 fr. 50; limandes, 2 fr. à 2 fr. 50; turbots, 3 à 5 fr.; merlans, 1 fr. 25; vives, 1 fr. 25 à 1 fr. 50; beaudroies, 4 fr.; le tout, le kilo.

Période du 11 au 18 août : 14 chalutiers rentrés, avec une moyenne de 6 à 7 tonnes. Total, 96 tonnes, vendues 190,000 francs.

La pêche à la sardine a faibli et est tombée à 10,000 et 12,000 poissons par bateau, vendus 70 francs le mille. Apport total, 1 million de poissons, ayant produit 70,000 francs.

Pêche du maquereau presque nulle, de même que la pêche sur le bassin. Mêmes cours que la semaine précédente.

Période du 18 au 25 août : 17 chalutiers rentrés, avec 6 tonnes en moyenne. La sole est toujours abondante, ainsi que le merluchon et la limande; en revanche, peu ou pas de mules. Apport total, 102 tonnes, vendues 200,000 francs.

Pêche de la sardine et du maquereau nulle; celle de la sardine paraît devoir s'arrêter pour l'instant, avec un mois et demi de retard sur les précédentes campagnes. Il faut espérer que ce retrad ne se fera pas sentir à la reprise de la pêche, en septembre.

Dans le bassin, beaucoup de petites sardines; des rougets, soles, plies, merlus, etc., en petite quantité, vendus une quinzaine de mille francs.

Cours de la semaine : merlus, 4 fr.; soles, 10 fr.; turbots, 5 fr.; mules, 6 fr.; rougets, 5 fr.; maquereaux, 3 fr. 50; beaudroies, 4 fr.; limandes, 2 fr. 50; merluchons, 1 fr. 50; merlans, 1 fr. 25; vives, 1 fr. 25; grondins gris, 0 fr. 50.

En résumé, l'industrie de la pêche continue à être prospère.

Les ostréiculteurs ont repris, le 1er septembre, leurs expéditions d'huîtres, qui étaient suspendues depuis le 15 mai. Les prix sont plus élevés que précédemment, en raison de la diminution des quantités récoltées, beaucoup de parqueurs n'ayant pas posé de tuiles pour recueillir le naissin.

Les formalités du mariage

Ces jours derniers, le « Journal officiel » a publié le texte d'une loi récemment votée par la Chambre et le Sénat, simplifiant certaines formalités du mariage civil.

Deux innovations sont particulièrement intéressantes.

Aux termes de la première, les « copies délivrées conformes aux registres, portant en toutes lettres la date de leur délivrance et revêtues de la signature et du sceau de l'autorité qui les aura délivrées, feront foi jusqu'à inscription de faux ».

La légalisation ne sera obligatoire que lorsqu'il y aura lieu de produire ces actes devant les autorités étrangères, sauf conventions internationales contraires.

La seconde a trait à l'article 151 du Code civil, qui est ainsi modifié :

« Les enfants ayant atteint l'âge de vingt et un ans révolus et jusqu'à l'âge de trente ans révolus sont tenus de justifier du consentement de leurs père et mère ou du survivant d'eux.

» A défaut de ce consentement, l'intéressé fera notifier, dans les formes prévues en l'article 154, l'union projetée à ceux ou à celui dont le consentement n'est pas obtenu.

» **Quinze jours francs** écoulés après cette notification, il sera passé outre à la célébration du mariage. »

Cet article n'est pas applicable aux personnes qui contractent un second ou subséquent mariage.

Un Jour viendra

Parfum troublant, pénétrant et captivant.

Arys 3, rue de la Paix. Paris.

Extrait Lotion Poudre Eau

Le flacon de Laliqué

f^co contre mandat Poste de 33 frs

Flacon réclame f^co 16.50

UN JOUR VIENDRA...

La Crème TEINDELYS pour la beauté du teint

Produits scientifiques pour l'hygiène rationnelle de la peau (Epiderme et derme.)

La crème Teindelys conserve la fraîcheur de la jeunesse, embellit, efface les rides.

ARYS — PARFUMS DE LUXE — 3, rue de la Paix, Paris.

Crème, le pot : 5 fr.; franco 6 fr. — Poudre : 4 fr.; franco 5 fr. — Savon : 4 fr.; franco 5 fr. — Eau : 10 fr.; franco 13 fr. — Bain : 4 fr.; franco 5 fr. — Lait : 12 fr.; franco 15 fr.

Aucun envoi contre remboursement. — Envoi franco au-dessus de 30 francs.

Envoi sur demande du Carnet de Beauté, par le Dr Reymondon.

Berliet

CAMION 4 Tonnes

Prix net : 29.300 Francs

Livraison Rapide

Demander Notice et Catalogue

Berliet 115, Boulevard Président Wilson BORDEAUX

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 8 septembre 1919

(49)

LA FILLE DE DON JUAN

Par Pierre SALES

DEUXIEME PARTIE

IV

L'escapade d'une mère

(Suite)

Une intense mélancolie envahit alors les traits de Mme Renaudier : malgré le joyeux titre avec lequel son fils avait conté la fin de son aventure, malgré le scepticisme qu'il avait affecté par moment, elle sentait à quel point il était épris, séduit, et que le lien qui s'était formé entre lui et cette jeune fille, sans qu'ils se fussent même adressé la parole, avait presque autant de force, déjà, que celui qui existait, qui n'avait jamais cessé d'exister, entre elle et son Gaston, depuis l'instant où elle lui avait donné la vie.

— Eh bien ! fit-elle, avec un dernier essai d'ironie, qu'est donc venu faire, au milieu de cette charmante idylle, ce capiteux caprice de chanteuse ?...

D'un geste énergique, Gaston sembla repousser ce souvenir; et, avec une expression d'amertume :

— J'ai essayé de m'étourdir un moment, de m'enivrer, mère, d'une fausse volupté, dont l'inanité m'a été presque tout de suite odieuse... Et le vis

LA GUÉRISON des ENTÉRITES

par un procédé nouveau

On ne saurait trop mettre en garde les personnes atteintes de ces maladies contre le grave danger d'en négliger le traitement.

Contre ces affections qui font la désolation de tant de personnes par leur ténacité, l'inefficacité des divers traitements, il existe maintenant un remède souverain : l'**AMIBIASINE**, facile à prendre, **le seul donnant des résultats immédiats et guérissant réellement.** Il a, du reste, fait ses preuves, puisque les guérisons remarquables obtenues dans les cas les plus désespérés sont la cause de ses grands succès auprès du corps médical et dans l'armée, et lui ont valu d'être accepté par le Service de Santé.

Brochure explicative et renseignements gratuits, Laboratoire de l'**AMIBIASINE**, 27, rue Miromesnil, Paris. Le flacon, 10 fr., et dans toutes les pharmacies. En vente à Bordeaux, Pharmacie Bousquet, 8, rue Sainte-Catherine.

Ne voyagez pas sans L'INDICATEUR P. G

Le Nestlé Sucré remplace le sucre qui manque partout

Lait condensé **NESTLÉ** Sucré et non sucré

L'Aliment des Enfants, Adultes et Vieillards.

GOUTTEUX · GRAVELEUX · ARTHRITIQUES

VITTEL GRANDE SOURCE

Dans l'intérêt de votre santé

REFUSEZ TOUTE SUBSTITUTION

NE CONSOMMEZ QUE LE

BERNA

Ce lait condensé est préparé en **SUISSE** par une **Société française**, avec des **capitaux français.**

Il est le plus cher, mais il est **PUR**; il contient **MOITIE PLUS DE CRÈME** que la plupart des laits vendus en France.

En vente dans toutes les bonnes maisons de Paris et en province.

Vente en Gros :

MM FABRE Frères, 22, rue Ste-Colombe, Bordeaux
M. Amédée DUPUY, 61, chemin du Bel-Air, Angoulême

J. VISSEAUX

PIERRES A BRIQUET

Fabrication exclusivement Française

Vente en Gros : 18, Rue de Passy, PARIS

Production : 75 kilos par jour.

MIGRAINES
NÉVRALGIES
RHUMATISMES

et tous malaises d'un caractère fiévreux sont toujours atténués et souvent guéris par quelques Comprimés

d'ASPIRINE "USINES du RHÔNE"

Le Tube de 20 Comprimés : 1'50

En Vente dans toutes les Pharmacies.

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

VOIES URINAIRES

Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite, **SYPHILIS** Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc. GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS *par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.*

FORCE VIRILE rendue à tout âge aux **IMPUISSANTS**

LABORATOIRE DE SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES
22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

SAVEZ-VOUS ENFONCER un CLOU ?

SI OUI

Économisez vos Chaussures *en les ressemelant vous-mêmes avec*

SMELDUR

en cuir chromé imperméable **plus solide que le meilleur cuir.**

BUREAUX : 153, Rue Lafayette, Paris (10e)
ENVOI GRATIS ET FRANCO DU CATALOGUE

Agent général pour le Sud-Ouest :
A. VIGNEAU, 10, r. Vauban (2e ét.), Bordeaux

Indicateur P G

Chemins de Fer : MIDI - ORLÉANS - ÉTAT
Economiques et Départementaux
Pour le SUD-OUEST

A nos Abonnés

Afin d'éviter tout retard ou toute interruption dans le service, nous prions nos Abonnés de nous adresser, quelques jours avant la date d'échéance, leur demande de renouvellement, en y joignant une bande du service en cours.

Nous leur rappelons que nos abonnements partent exclusivement des 1er et 16 de chaque mois.

Les Directeurs { G. CHAPON. M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

POURQUOI ?

Lavez-vous vos Mains avec du Savon et... pas vos Dents ?

Vous ne savez que répondre !

Il est évident que le **SAVON SEUL** peut laver les Dents comme **SEUL** il peut laver les Mains.

Cela crève les yeux comme la lumière du Soleil !

SAUVEZ vos DENTS

LE SAVON SEUL EST NÉCESSAIRE

mais exigez la marque

GIBBS = Savons et Pâtes = DENTIFRICES

DEPUIS PRÈS DE 50 ANS, Date de leur invention

aucune imitation n'a pu approcher leur arôme exquis signe visible de leur supériorité, ni surtout rivaliser les extraordinaires qualités que l'usage seul démontre.

Exigez le GIBBS Authentique !

" LAVEZ VOS DENTS COMME VOS MAINS "
" Lavez-les Matin et Soir " *" Lavez-les après chaque Repas "*

P. THIBAUD & Cie, 7 et 9, rue La Boétie, Paris. — Concessionnaires Généraux de D. & W. GIBBS, Inventeurs du savon pour la barbe et du savon dentifrice.

FOIRE DE LYON

RÉUNION D'AUTOMNE

1er au 15 Octobre 1919

Métallurgie, Mécanique, Fournitures industrielles, Matériaux de construction, Appareillage électrique, Caoutchouc, Produits, Fournitures et Matériel agricole, Alimentation solide et liquide, Produits coloniaux et d'importation, Transport et Tourisme, Groupements économiques, Offices coloniaux et Gouvernements étrangers

Pour tous renseignements, s'adr. Cambon, Villa Ste-Marie, Côte Pavée, Toulouse

---

Pour Maigrir

PILULES GALTON, le meilleur amaigrissant

COMPOSITION EXCLUSIVEMENT VÉGÉTALE — PAS D'IODE NI DÉRIVÉS IODÉS.

Réduction des Hanches, du Ventre, du Double-menton. — Disparition de la graisse superflue.

Le flacon avec instructions 5,50 f° (contre remb. 6,05) ; double f. 11,30 f° (contre remb. 11,60). J. RATIÉ, ph^ien 45, rue de l'Échiquier, PARIS

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Adresse : **TEINTURE IDÉALE**, 55, place de la République, LYON

VALADIÉ FABRICANT JOAILLIER
11, rue J.-J.-Bel, au 1er, Bordeaux
CORBEILLES DE MARIAGES
Reproduction et Transformation de Bijoux anciens et modernes de tous styles
ACHAT DE DIAMANTS ET PIERRES PRÉCIEUSES

---

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

PLUS SOLIDE — TELLES SONT LES **BANDES PLEINES HUTCHINSON** — QUE L'ACIER

PRESSE HYDRAULIQUE — MONTAGE GRATUIT
à la Succursale de Bordeaux, rue du Château-Trompette, 4
TRANSFORMATION DE ROUES PNEUMATIQUES EN BANDES PLEINES
ARTICLES POUR L'INDUSTRIE — TUYAUX EN TOUS GENRES

GÉRANCE DE PROPRIÉTÉS EN ARGENTINE

Recouvrement de loyers, placements hypothécaires pour comptes de tiers et toutes opérations immobilières.

Demander nos tarif et références. Maison française.

BEST & Ce, 751, calle Reconquista, 753, BUENOS-AYRES

CRESSOL

Dentifrice Végétal

au Cochléaria des Pyrénées

est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche

Elixir, Pâte, Poudre, Savon

COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX

En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

SITUATION ASSURÉE en apprenant *Sténo-Dactylo Anglais* INTER-OFFICE 52 all. de Tourny (1er étage) 52 Téléphone 9-61 175 emplois procurés cette année

---

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

---

Vente et location de DEMI-MUIDS
Adrien DU MONT
98-99, q. de Bacalan, Bordeaux
Maison à Alger

STOPPEUR
trav. soigné, livrais. en 48 h.
Cantou, 12, c. G.-Clemenceau.

TEINTURERIE 3, r. Lescure Usine LATASTE Tél. 19-37 **NOIR POUR DEUIL** TOUS LES JOURS

ON dde local p. cinéma d. quartier populeux, Bx ou banl. Ec. XAUDEL, Ag. Havas, Bdx.

A V. débit restaurant s. le quai, 2 chamb. meublées, pas de loy. 4 a. bail. Ec. Dutell, Ag. Havas.

BARRIQUES EN BOTTES S'ad. 31, quai de Bacalan, Bdx.

A VENDRE
DEUX MACHINES A VAPEUR syst Corliß (marque Crépelle et Garand), 80 chevaux, avec condenseur, circulation d'eau et accesoires. Visiter, 8, r. Cheverus.

VINIFIEZ au Nutrosulfite pour avoir des vins sains et supérieurs, à l'abri de la CASSE et de toutes maladies. Notice sur demande. — R. FAGE, 66, cours Martinique, 66, Bordeaux.

MUTILÉ ferait à son domicile travail d'écriture. — Écrire : PATRIAU, 10, rue Nicot, Bordx.

A V. GROS FAISSONNATS CHÊNE, pleine lle, à 500 francs le cent rendu domicile, à partir de 25 et au-dessus. Livraison tout de suite. R. CHARLOT, 99, chemin d'Eysines, Bouscat.

A V. FAGOTS CHÊNE à 140 fr. le cent rendu domicile, à partir de 25 et au-dessus. Livraison tout de suite. R. CHARLOT, 99, chemin d'Eysines, Bouscat.

AFFAIRE A SAISIR
Superbe landaulet 3/4 Hotchkiss pour grand tourisme, 4 cylind., 18 HP, 1913. Le tout état de neuf, accessoires complets.
Camionnette Lorraine 1 t. ½ pouvant rainer remorque 2 t.
Camionnette Motobloc 900 kil., parfait état marche, revue à pf.
Train bandage neuf 1,000×130 et 940×130, 4 pneus ferrés 920×120, ayant fait 1,000 kilomètres.

A ENLEVER DE SUITE
Superbe omnibus Fiat 15 HP, 12 places, avec galerie pour bagages, roues pleines Michelin, jumelées à l'arrière, à l'état complet de neuf, soit mécanique ou carosserie, pour faire service d'hôtel ou de courrier.
GARAGE AVON, 28, place de la Victoire, 28, Bordx. Téléph. 43.53.

A VENDRE vingt barriques bordelaises en très bon état. — Écrire à Mme LOPINET, 144, rue d'Ernée, 144, LAVAL (Mayenne)

DISPOSE 30,000 à 50,000f, recherche commerce à céder ou direction commerciale ou sérieuses cartes représentations. — Écrire VAURAUX, Agence Havas, Bordeaux.

CHOCOLATS FONDANTS, bouchées, bonbons, déjeuners, dragées, pralines, caramels. Demander le catalogue. — ROUCHIER, boul. Thiers, Angoulême

COMBUSTIBLE
Briquettes tourbe à vendre par wagon minimum cinq tonnes. Ec. 12, r. Tasdon, La Rochelle.

Limousine Panhard 24 HP, à v. 105, rue de Saint-Genès, Bx.

Appartement vide 4 à 7 pièces demandé centre si possible. Ec. Du Rozel, Ag. Havas, Bordx.

AVIS études électriques chez soi. Diplôme d'ingénieur dessinateur, secrétaire technique, monteur, etc. Situation d'avenir (deux sexes). Demandez brochure gratuite à INSTITUT RADIO, 51, quai d'Amercœur, 51, LIÈGE (Belgique).

606
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux, *23, cours Intendance*
SYPHILIS - VOIES URINAIRES
Traitement sérieux sans promesses illusoires.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 150f VINICOLE NOUVELLE 180f L'hoseau 27, rue Peyronnet L'hoseau

300 BARRIQUES BORDELAISES vidange à vendre. — Vaysse rue des Chais, Libourne.

PASAGES
Le S/S ANTONIO partira, sauf imprévu, le 10 septembre.
S'adress. : Plantade et Quérellac, 6, c. Ch.-Rouge. Tél. 1201-2231.

Petit Café à vendre
S'ad. à M. Paul Brotreau, Royan

OCCASION, cause départ, torpédo 4 places, à vendre petit prix. 18, rue Jean-Soula, Bordx.

Barriques vidanges prêtes contenir. — Henault, Libourne.

A VENDRE APRES DECES bonne vieille pharmacie. Conditions exceptionnellement avantageuses. — Écrire : NEVEU, pharmacie BOUET, à MARANS (Charente-Inférieure).

ON DEMANDE
entrepreneurs pour fournitures et fabrication de baraquements Ec. Creteur, 5, r. de Vienne, Paris.

CHEVAL trait, très bon, à vdre. Béziat, 84, quai Chartrons, Bx.

ETUDE

D'HUISSIER A BORDEAUX
A céder. Ec. Ribbe, Ag. Havas, Bx.

AVIS

MM. T. DE VIAL ET FILS, 35, 37, avenue de Boutaut, à Bordeaux, consignataires du vapeur espagnol

NANIN

informent les réceptionnaires de marchandises ou porteurs de connaissements que ce vapeur est sur rade de Pauillac, et montera à Bordeaux le 7 septembre 1919. Les marchandises seront, dès leur mise sous palan, à la disposition des réceptionnaires, qui sont instamment priés de retirer leur bon à livrer 35, 37, avenue de Boutaut, pour en prendre livraison sitôt le débarquement de ces marchandises effectué, faute de quoi ces marchandises seront mises sur quai et camionnées en entrepôt, si besoin est, aux frais, risques et périls des réceptionnaires.

Le transporteur, l'entrepreneur de déchargement, les services de gardiennage et de livraison déclinent, par le présent avis, toute responsabilité en ce qui concerne les vols, l'incendie et toute détérioration quelconque de la marchandise sur quai ou en entrepôt.

COMPAGNIE BORDELAISE des **COMPTOIRS AFRICAINS**
SOCIETE ANONYME
Capital : 3,500,000 francs.
Siège social : 15, rue Vauban, Bordeaux.

Le Conseil d'administration a décidé de porter le capital de la société de 3,500,000 fr. à 7,000,000 de francs, par la création de 35,000 actions de 100 fr. chacune.

Ces actions seront entièrement réservées aux anciens actionnaires, émises au pair de 100 fr., libérables du 1er quart à la souscription, le complément au fur et à mesure des appels du Conseil d'administration, jouissance du 1er juillet 1919.

Les actionnaires auront un premier droit de préférence pour la souscription aux 35,000 actions, dans la proportion des titres qu'ils possèdent et à raison de une action nouvelle pour une action ancienne.

Ces souscriptions seront irréductibles.

Les actionnaires auront un second droit de préférence, mais à titre réductible pour la souscription aux actions que l'exercice du droit de préférence irréductible n'aura pas absorbées; ce second droit s'exercera en même temps que le premier, mais sans versement préalable.

Pour exercer leur droit de préférence, MM. les Actionnaires devront, en souscrivant, déposer leurs titres ou le récépissé de dépôt de leurs titres dans une banque :

A Paris, chez M. Maurice FRÈRE, 35, rue d'Anjou.

A Bordeaux, au siège social, 15, rue Vauban.

Ces titres et récépissés seront remis à la disposition des actionnaires le lendemain de la clôture de la souscription.

Le droit de préférence devra être exercé avant le 10 octobre 1919, et la répartition des actions souscrites à titre réductible sera faite le 20 octobre 1919.

Le Conseil d'administration.

DIRECTEUR POUR USINE
chaux et ciments est demandé. Ec. 4, place du Palais, à TOURS

Industrie bâtiment ou travaux de scierie
Jeune homme 28 ans, demande emploi dessinateur et contrôle travail, 5 ans référ. professionnelles. Ec. Nay, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE Lion-Peugeot 9 HP très b. état, 2 pl., mag. HT, 3,300 fr. Camtte 1,000 kil., 20 HP, b. état, tr. vite, 5,000 fr. — Je cherche torp. 4 pl. récente et moto Harley-Davidson ou pièces détachées. — G. GADRAT, à Chalais (Charente).

VENDEUR cylindres 4 HP alcool tr. b. px. Ec. Ally, Havas, Bx.

A V. barriq. châtaignier neuves, tonneliers demdés, rebatage. ALLARD, 56, rue Saint-Joseph.

A VENDRE jolie chambre de style et salle à manger. S'adresser 105, rue Mouneyra, Bdx.

A VENDRE chev. labour courses Talence (Gde)

A V. t. b. montre anc. et porcelaine Chine, 98, rue Egl.-Saint-Seurin, Bx. Frappez 3 coups.

A V. torpédo Hotchkiss 12 HP 1913. CARRIE, 122, r. Turenne.

A V. moteur Onzani 2 cyl., 10-12, magn. et carburat. complet. 1 carburateur Zénith neuf no 26, 1 magnéto Bosch 2 cylind. à 45. E. MINTROSSE, 142, avenue Marcelin-Berthelot, 142, Bouscat.

A V. s. à mang., chaises L. XIII, faut., lit, canapés, glaces, trumeaux, table rall. ; 3, r. V.-Tour.

A VENDRE carrosserie d'auto limousine 5 places et coffre-fort. S'adresser FRELIT, Pessac.

A VENDRE 27,500 kilos de laiton en barres de 26m/m5 de diamètre, à prendre avant le 15 septembre aux usines DELACOURT, à Talence. Faire offres : INSPECTION DES FORGES, 32, rue Vital-Carles, 32, jusqu'au 11 septembre inclus.

BOIS NEUF A VENDRE
env. 15 m. c., battins 3m50 et 4m ; 33, rue du Temple (1er ét.), Bdx.

A V. bons fûts chêne 180 l. lte bl. ; demi-barriq. et quarts. BOUCHÉ, pl. Guadet, Libourne.

PESSAC. A vendre propriété bien située, 9,500 mètres, huit pièces, salle bains, téléphone, chauffage central, électricité, gaz, garage et dépend. S'ad. Frelit, Pessac, villa Pierre-Madeleine

A VENDRE torpédo 16 HP parfait état, pneus neufs, six places. SAINT-BLANCAT, route du Médoc, 49, au Bouscat.

A VENDRE maison 2 étages, avec remise, eau, gaz, électricité. Mise à prix : 28,000 fr. — S'adresser, tous les jours, 13, rue du Rocher, Bdx.

A V. CUVE 72 h. parf. état. Px 500 fr., Ec. Vagard, Havas, Bdx.

Bne chamb. et bne pens. p. M. S^er Pelletier, 37, r. Esprit-des-Lois

Jne hom. connaiss. esp., all., anglais coml et compt. dde emploi ch. courtier mme ou cie navig. Écrire J. L., 2, rue Thébeau. Bx.

OUVRIÈRES bobineuses et bonnetières de profession sont demandées, 27, rue Mazarin, Bx.

PARAPLUIES. Bonnes ouvrières demandées, 7, r. du Pas-Ste-Catherine, 7. — Travail assuré.

VERNISSEUSES au tampon pour meubles demandées ; 184, cours de l'Yser, 184, à Bordeaux.

MACHINES A ECRIRE Remington, Yost, Royal, Oliver, Monarch, Victor, Hammond, à v. La Semeuse, 71, cours Pasteur.

AVIS Le steamer « CHATEAU-LATOUR », de la Maison WORMS et Ce, prend charge jusqu'au 12 septembre, pour LE HAVRE, DUNKERQUE, ANVERS et DANTZIG.

Ernest SOUS, à Coarraze (Basses-Pyrénées), demande UN MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES sérieux et compétent, pour entretenir et réparer CINQ voitures bonne marque. Place stable.

Jeune dessinateur architecte libre fin septembre, cherche situation d'avenir chez architecte ou importante mais. construction. Ec. Goliard, Ag. Havas, Bx

---

D'JOK

DES ANTILLES

Délicieux aliment sucré

n'a rien de commun avec les produits ordinaires vendus comme petits déjeuners

puissant reconstituant

composé d'après la formule du Docteur Chambacher

s'impose par ses qualités d'hygiène alimentaire

supérieur au chocolat plus sain que le thé et le café

le demander dans toutes les épiceries et maisons d'alimentation. Prix 3f.

ADMINISTRATION : 52, RUE D'AMSTERDAM, PARIS

L'UNION COMMERCIALE DE L'ÉPICERIE BORDELAISE

voulant remédier à la vie chère,
fera vendre **du Lundi 8 au 14 inclus** dans les Magasins de ses Sociétaires dont les noms suivent :

AUDOUIN, 4, place des Capucins.
ANTIGNAC, 203, chemin de Pessac.
ARMAND, 27, rue Mondenard.
M. BELLINGARD, 18, chemin de Pessac.
L. BELLINGARD, 42, rue Léchapellier.
BERTHELOT et PEYRAT, 1, rue de la Cour-des-Aides.
CAZABAT, 34, rue Judaïque.
Vve CAZAUBON, 96, cours Balguerie.
CEBEILLAC, 14, place Maucaillou.
DUBRON, 26, rue du Grand-Maurian.
DUMAS, 64, rue Bouquière.
GAUTNEAU, 227, rue Judaïque.
GARNIER, 6, chemin de Pessac.
Vve GYSIN, 18, rue du Temps-Passé.
JONQUIÈRES, 29, rue de Cette.
LACAZE, 45, rue Hériard-Dubreuil.
J. LARRÈBIÈRE, 129, rue d'Arès.
LAMARQUE, 5, chemin d'Arès.
MAURY, 81, cours de la Marne. 35, route de Toulouse.
PELET, 46, rue Porte-Dijeaux.
PETRIAT, 34, route de Toulouse.
POITEVIN, 32, rue de Cursol.
RIGAULAU, bourg de Pessac.
SAINT-MARTIN, 3, rue Delord.
TISNÉ, 15, rue des Frères-Bonie.
TRANQUILLE, 20, rue de Pessac.

Pommes de terre blanches..... Le kilo 0f45
Pommes de terre jaunes et Early rose... — 0f55
LAIT SUCRÉ BERNA (14 onces)..... La boîte 2f50

MAISON J. MAURIN

BISCUIT OLIBET, petit-beurre et demi-lune, 3f75 le 1/2 kil.
CAFÉ EXCEL, 4 fr. le demi-kilo, marque déposée.

INDUSTRIEL
BANLIEUE PARISIENNE
cherche associé avec **500,000 francs garantis**, pour remplacer commanditaire décédé.
AFFAIRE SUPERBE concernant la reconstruction.
GROS BÉNÉFICES ASSURÉS
Écrire : Charles Noël, 1, rue Rossini, Paris (9e).

PILE SÈCHE

Pour LAMPE DE POCHE

HYDRA la Meilleure

EN VENTE PARTOUT
Gros : 165, rue du Président Wilson LEVALLOIS-PERRET (Seine)

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

Exiger ce portrait.

Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La Jouvence de l'Abbé Soury, toutes pharmacies : 5 fr. le flacon ; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons 20 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

CASABLANCA
Le paquebot interallié « FRANKENWALD » partira, sauf imprévu, le 11 septembre.
Pour fret et passages, s'adresser à Plantade et Quereillac, 6, cours du Chapeau-Rouge, 6, Bordeaux. Téléphones 1201-2231.

AFFICHAGE RÉGIONAL de tout le littoral du bassin d'Arcachon. Distribution de réclames. — Marcel DUROULLE, peintre, Le Teich (Gde)

MACHINES A ÉCRIRE
Corona, Smith Bros à billes
Disponibles immédiatement
52 INTER-OFFICE 52
allées de Tourny

FAISSONNATS chêne, bois sière, pin p. charpentiers, charbonniers, boulangers, etc. Prix modéré ; 19, rue de la Devise, Bx.

Très belle UNDERWOOD tout dern. mod. état neuf, à vend. Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-61

ON DEMANDE
à louer dans centre local, magasin exposition et garage, 1,000 mètres carrés. Ecr. MALÉVILLE ET PIGEON, à Libourne.

ON DEMANDE ouvrières connaissant bien la couture. Maison Migot, 23, c. de Verdun.

ON DEM. à acheter tour parallèle 150 entre pointes. Faire offres Turpin, 86, c. Balguerie.

VOYAGEUR demandé par grande Société de produits chimiques viticoles, références, diplômé si possible Institut agronomique. Hyvert, chez Faye, route de Limoges, à Saint-Junien (Haute-Vienne).

ON DEM. ouv. chemises femmes et pant. fillet. découp. feston, 9, r. Palais-de-l'Ombrière.

ON DEM. des ouvrières tailleuses, 35, rue de Châteaudun

CAMION AUTOMOBILE
4 à 5 tonnes demandé. — Écrire à DRIEZ, Agence Havas, Bordx.

BONS ÉBÉNISTES PETITS OUVRIERS Apprentis demandés
Travail facile. — Forts salaires. 184, cours de l'Yser, Bordeaux.

ON DEM. fem. 35 à 50 a. pour ménage, basse-cour, banl. Bx. Référ. exig. ; 12, r. Remparts.

ON DESIRE acheter un bon piano d'occasion. Ecrire à M. P. MONDON, Bazas (Gironde).

ON DEMde famille vignerons nombreuse, chât. Portac, Villenave-d'Ornon. S'y adresser.

ON DEMANDE ménage actif très soigneux, avec un enfant de 13-14 ans, si possible, capable se charger exploitation vacherie moderne de 20 bêtes et de l'engraissement de porcs renouvelés tous les 2 ou 3 mois. Logement, chauffage, jardin potager. Ecrire avec références sérieuses seulement G. MESLIN, St-Batz, par Monségur (Gde).

ON dde reprte fais. épicerie gros et droguerie p. la France. Paul Lapeyre, au Passage, L.-et-G.

ON PRENDRAIT pensionnaires dans propriété étendue, beaux ombrages, vingt minutes de Bordeaux en tramway. Téléphone. — Ecrire DELAUNAY, à Gradignan (Gironde).

Menuisiers, Charpentiers
demandés. — Bons salaires. — BALINEAU FRÈRES, 74, rue Guillaume-Leblanc, 74, Bordx.

ON DEMANDE piqueuses chaussons, sandalettes et tout autre travail, bien payées. Bon coupeur semelles 2 fr. l'heure ; 49, rue de Pessac, 49, Bordeaux.

SCAPHANDRIERS
demandés.
BONS SALAIRES
Société Commerciale de Dragage 7, rue Lafayette, 7, Bordeaux.

ON DEM. bonne à t. faire, même âgée, 150, rue Judaïque.

ON DEMANDE bonne apprêteuse, petite ouvrière modiste, 50, chem. Arès. Sér. référ.

Dde commise. L. Bonhomme, photo, 1, r. Lafaurie-Monbadon, Bx

COMPTABLE demde pour usine métallique à Bègles. S'ad. 63, rue du Mirail, de midi à 2 h.

CARROSSIERS expérimentés sont demandés. Bons salaires. S'adresser atelier, 60, rue Paul-Camelle, 69, Bordx-La Bastide.

CARROTTES rouges fourrag., potag. BOUDET, 86, r. d'Arès.

BONNE STENO-DACTYLO 25/30 ans très au courant correspondance demandée par importante maison SPIRITUEUX. Inutile répondre sans connaissances ni références. — Ecrire GAROS, Agence Havas, Bordeaux.

JEUNE FILLE débutante demandée. — « BUREAU AKA »

APPARTEMENTS meublés et villas tous locaux sont demand. Bur. AKA, 12, Galerie-Bordelaise

JE cherche bon OUTILLEUR et REGLEUR pour tours à décolleter à barres et tours automatiques, ainsi que FRAISEURS et AJUSTEURS ayant bonnes références. — Écrire : J. ROCHE, 21, chemin de Fontaury, 21, à LIMOGES.

HUILES et SAVONS. Dem. tarif Px mod. Benoit Cardinaux, Salon (B.-d.-R.). Ag. acc.

ANGLAIS COMPTABILITÉ cours jour, soir et par correspondance. ÉCOLE, 20, cours de la Somme, Bordx.

VOYAGEURS demandés, trente ans environ, connaissant préf. branche engrais et prod. chim. Ec. Quadrel, Ag. Havas, Bx

EMPLOYE pouvt devenir contremaître, ayant notions mécanique, demandé. Indiq. âge et référ. Ecr. Silva, Ag. Havas, Bx.

DAME au courant comptabilité, trav. bureau et expédit, dde emploi dans mais. comm. Bon. référ. Ec. Decaz, Ag. Havas, Bx.

STENO-DACTYLO j. filles demandées au cour. fr. bureau. Ecr. QUADREL, Ag. Havas, Bx.

COMPTABLE expérimenté, dde empl. pour partie journée. Adr. M. Dumois, 59, r. Rousselle

Les Etablissements LOUIS BIRET, POUZAUGES (Vendée), demandent une sténo-dactylographe et un chef de fabrication munis de bonnes références.

Appartement meublé 3-4 pièces demandé quartier cours Aquitaine, Pasteur, Victor-Hugo. Ecr. GARET, Ag. Havas, Bordx.

PROPRIETAIRE livre Bordeaux domic. faisonnats chêne secs lité 0.90. Ec. Tack, Ag. Havas, Bx

---

VENDANGES
Nous informons MM. les Propr. et comm. que n. avons en mag. grand stock produits alimentaires : sardines, morues, pâtes, confitures, etc.., meilleure qualité. Tous prix. Établ. H. DELIGNON, 50, quai Bourgogne, Bx. Prix-courant sur demande.

MESDAMES, pour votre toilette intime, employez **L'INTYMOL**
Seul produit inoffensif qui guérit et prévient les pertes, vaginites, métrites, salpingites, etc., et toutes les affections spéciales des femmes. Toutes Pharmacies, 3f50 franco. Phie VIGNES, Capbreton (Landes)

SAGE-FEMME 1re classe, reçoit pensionnes. Consultations tous les jours. Mme CHEVILLIAT, r. Judaïque, 140 bis.

JEUNE HOMME demandé petits travaux bureau et courses. Fournir références. — Écrire à QUADREL, Agence Havas, Bx.

CONTREMAITRE connaissant fabrication pantoufles, sandales, demandé par manufacture Toulouse. Indiquer réf. et conditions. Ecr. Xévolf, Ag. Havas, Bx

SUCRE JAVA 50 TONNES DISP. DEP. MARSEILLE
48, r. Roberel-Climens, 2 à 5 h.

JE CHERCHE un appartement meublé centre de la ville ou boulevards : salon, chambre à coucher, cuisine, salle bains. Ecr. RUSSEL, Ag. Havas, Bdx.

La personne qui a été vue ramassant un piquet d'aigrettes blanches samedi entre 10 et 11h est priée rapp. Mme Roux, 14, r. Palais-Gallien. Forte récompense

Broderies EN TOUS GENRES
DESSINS LEÇONS
PRIX MODÉRÉS
Mlle MEYRE
13 — Rue Judaïque — 13
BORDEAUX

BUREAU des DOMAINES DE TARBES
Sous-Secrétariat d'Etat aux Finances
LIQUIDATION DES STOCKS
VENTE de chevaux de l'armée
Le mercredi 10 septembre 1919, à 14 heures, sur la place au Bois, à Tarbes, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de
70 CHEVAUX
provenant du 24e régiment d'artillerie, à Tarbes.
Pour l'exercice du droit de priorité et les justifications à produire, consulter l'affiche.
Au comptant et 5 % en sus.
Le Receveur des Domaines, TOURNYOL DU CLOS.

MÉDECIN retiré av. sa fem. p. de vaste propriété sit. sur bord bassin Arcachon prend en pension enfants ou gdes personnes ayant besoin d'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Adr. bur. journal.

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE
sans rechute possible,
de tous les accidents, par les

COMPRIMES DE GIBERT (VÉNOSOL)

TROIS AVANTAGES PRINCIPAUX SUR LES AUTRES TRAITEMENTS

1° **Efficacité certaine** prouvée par de très nombreuses déclarations de médecins de 1er ordre, et par des milliers et des milliers de lettres spontanées de malades guéris apportant leurs remerciements et leur témoignage de reconnaissance.

2° **Innocuité absolue.** — Aucun des nombreux inconvénients des piqûres. Aucun des dangers des liquides qui s'altèrent si facilement. La forme sous **Comprimés** est la seule qui donne **toutes garanties.**

3° **Traitement facile et discret même en voyage.** — Aucun régime à suivre, on se nourrit et on vit comme à l'ordinaire.

SE GARDER DES CONTREFAÇONS

Comme tous les produits réellement scientifiques à qui une haute supériorité assure une grande vogue, **Les Comprimés de Gibert (Vénosol)** ont suscité des imitations et des contrefaçons. Pour les éviter, nous recommandons à nos clients d'exiger sur l'étiquette de la boîte :

1° L'adresse du Fabricant : **Gibert,** 19, rue d'Aubagne, à **Marseille.**
2° Le titre **Comprimés de Gibert.**
3° Le sous-titre : **Vénosol.**

Ces trois éléments ensemble donnent toute garantie d'authenticité au produit.

Nous tenons à dégager toute notre responsabilité et faisons toutes nos réserves au sujet de l'inefficacité ou même des dangers que présentent les substitutions qu'on nous signale.

Il appartient donc à l'acheteur, lorsqu'il s'agit d'une médication aussi sérieuse, de s'assurer qu'il achète le **Produit de Marque,** de ne pas se laisser tromper, car il n'aurait à s'en prendre qu'à lui au cas où les imitations frauduleuses deviendraient un danger pour sa santé.

POURQUOI FAISONS-NOUS DE LA PUBLICITÉ

Quelques personnes nous ont reproché de faire connaître notre héroïque remède par la voie de la publicité et de faire ainsi une fâcheuse réclame autour d'une maladie qu'elles qualifient bien à tort de honteuse. Nous estimons au contraire faire œuvre utile.

Serait-il préférable de laisser le public dans l'ignorance ? Nous répondons en citant le mot lapidaire d'un écrivain bien connu : **La vraie, la seule maladie honteuse, c'est l'ignorance, cause première de la propagation de la Syphilis.**

*Aussi adressons-nous gratuitement et discrètement par la poste, comme lettre cachetée, notre brochure explicative s